

**Rapport annuel de mise en œuvre pour l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»
PARTIE A**

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	CCI
Intitulé	Programme Opérationnel FEDER-FSE Guadeloupe et st Martin Etat 2014-2020
Version	2017.1
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE	1
2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 2, et article 111, paragraphe 3, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	6
2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.....	6
3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	9
3.1. Vue d'ensemble de la réalisation.....	9
3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]	18
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 01 / 8i.....	18
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	19
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 01 / 8i.....	20
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 01	21
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 01 / 8ii.....	22
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	23
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 01 / 8ii	24
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 01	25
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 01 / 8vii.....	26
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	27
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 01 / 8vii	28
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 01	29
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 02 / 8v.....	30
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	31
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 02 / 8v.....	32
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 02	34
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 02 / 8vi.....	35
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	36
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 02 / 8vi.....	37
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 02	38
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 03 / 9i.....	39
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	40
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 03 / 9i.....	41
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 03	42
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 03 / 9v.....	43
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	44
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 03 / 9v.....	45
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 03	46
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible)	

doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 04 / 10i.....	47
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	48
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 04 / 10i.....	49
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 04	50
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 05 / 8ii.....	51
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	52
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 05 / 8ii	53
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 05	54
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 06 / 9v	55
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	56
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 06 / 9v.....	57
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 06	58
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 07 / 10i.....	59
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	60
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 07 / 10i.....	61
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 07	62
Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 07 / 10iii.....	63
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ.....	64
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 07 / 10iii	65
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 07	66
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 08 / 2a	67
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 08 / 2c	69
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 09 / 3a	71
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 09 / 3d	73
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 7c	75
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11 / 6b	77
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12 / 2c	79
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12 / 5b	81
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12 / 7c	83
Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 13	85
Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 13	86
Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 13 / 13.1	87
Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 14	88
Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises	89
Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance.....	90
3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	93
Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme	93
Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]	94

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé.....	95
Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»)	98
Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE).....	99
4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS.....	100
6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	101
7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS.....	105
8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS	106
Fonds de garantie à destination des entreprises en création/reprise (jeunes pousses) du territoire de Saint-Martin	106
9. Facultatif pour le rapport à présenter en 2016, sans objet pour les autres rapports allégés: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE	111
10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [article 101, point h), et article 111, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013]	113
10.1. Grands projets.....	113
10.2. Plans d'action communs.....	116
11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	119
11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013].....	119
11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	120
11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013].....	120
11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]	120
11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme.....	120
12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS a) ET b), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013	121
12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations.....	121
12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication	121
13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013] (Les données peuvent être incluses dans le rapport à présenter en 2016. — voir le point 9 ci-dessus) (Données requises dans le rapport présenté en 2017 - Option: rapport d'avancement).....	122
14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, points a), b), c), d), g) et h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	123
14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel	123
14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds	123
14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales	123
14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes	123
14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant	124
14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination	

ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées.....124

15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU PROGRAMME [article 21, paragraphe 2, et article 22, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013].....125

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (option: rapport d'avancement).....126

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [article 50, paragraphe 2 du règlement (UE) n° 1303/2013]127

Documents.....128

Résultats de la dernière validation129

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

2.1. Informations clés sur la réalisation du programme opérationnel pour l'année concernée, notamment sur les instruments financiers, en relation avec les données financières et les données relatives aux indicateurs.

Les années 2014 et 2015 ont été significativement marquées par la mise en place de la piste d'audit relative à la nouvelle programmation. Le premier comité régional unique de programmation n'est intervenu qu'en milieu d'année 2015. Ce démarrage tardif est un constat observable dans la plupart des régions en début de programmation du fait du chevauchement de deux périodes de programmation avec la clôture de l'ancienne et la mise en oeuvre de la nouvelle. L'année 2017 correspond donc à la troisième année de mise en oeuvre d'un programme qui aura cours jusqu'en 2023.

Au 31 décembre 2017, 86,7 M€ de dépenses ont été programmés. Le montant total programmé appelle un cofinancement UE de 43,6 M€.

Cette dynamique de programmation est variable d'un axe à un autre (confer section 3 ci-après).

Au total, le taux de programmation par rapport aux financements UE maquetés est quant à lui de 22,9 % selon l'ancienne version du PO et de 16 % selon la nouvelle version du PO (contre 17,7 % au 31/12/2016).

Ces taux de programmation sont d'autant plus appréciables lorsqu'on sait que la dynamique de programmation exponentielle a été enrayée au dernier trimestre par l'impact des ouragans Irma et Maria en Guadeloupe et à Saint-Martin. Ces ouragans ont ainsi marqué un coup d'arrêt à la dynamique de programmation, à l'élaboration des bilans et plus largement au rythme de certification de la dépense. Et ce, à une période où l'action de l'autorité de gestion et des porteurs de projets est axée sur l'élaboration des bilans d'exécution pour les uns et sur la vérification de service fait pour les autres (visites et contrôles sur place, élaboration des certificats de service fait).

La révision du programme actée en fin d'année 2017 permet d'intégrer la prolongation de l'IEJ (Initiative emploi jeune) mais également vise à minorer l'impact social du passage des ouragans en particulier sur le territoire de Saint-Martin (abondement de l'enveloppe FSE dédiée au territoire).

Une deuxième révision interviendra en fin du premier semestre 2018 avec pour objectif de sécuriser la programmation et d'accompagner les territoires (Saint-Martin en particulier) dans leurs efforts de reconstruction et dans leur volonté de développement économique avec la création d'un axe dédié à la reconstruction.

Au 31 décembre 2017, la dépense totale déclarée par les bénéficiaires s'élevait à 19 M€ de dépenses. Ainsi, un total de 9,1 M€ d'UE a été déclaré à la Commission Européenne dans le cadre d'appels de fonds.

La dépense déclarée (7,8 M€) a concerné au final exclusivement des opérations FSE et a permis de dépasser le seuil du dégagement d'office 2017 (6..6 M€) :

Il a été fait abstraction de l'appel de fonds FEDER du 19/05/2017 pour 2,2 M € (FEDER) dont l'unique opération a été déprogrammée suite à sa destruction lors du passage de l'ouragan Irma sur l'île de Saint-Martin.

L'état d'avancement du programme par rapport aux cibles du cadre de performance figure au tableau 5 du présent rapport.

A noter que le pourcentage d'atteinte des valeurs intermédiaires concernant les axes cofinancés par du FEDER est nul compte tenu de l'absence de constat probant de réalisation au 31/12/2017.

S'agissant du FSE, les pourcentages d'atteinte se basent sur les données qualitatives saisies dans Ma démarche FSE au fil de l'eau.

S'agissant du FEDER, les pourcentages d'atteinte ci-dessus indiqués le sont au regard des réalisations pouvant être attestées par l'autorité de gestion pour des opérations en cours et/ou achevées.

Ces pourcentages d'atteinte sont insatisfaisants au regard des objectifs du cadre de performance déblocant la réserve de performance.

Ce constat s'explique principalement par les passages successifs des cyclones Irma et Maria et leur impact sur les économies de la Guadeloupe et de Saint-Martin. Certaines opérations ont été détruites, des projets envisagés ont été reportés ou annulés.

Focus sur l'ingénierie financière :

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme et à la demande de la Commission européenne, une évaluation ex-ante a été réalisée au premier semestre 2016 (achevé en juin 2016) pour déterminer les carences de marché en matière d'accès au financement des TPE/PME à Saint-Martin et étudier la faisabilité et la pertinence de mobiliser les fonds européens structurels et d'investissement (FESI) pour y remédier. Cette étude figure en pièce jointe du rapport annuel.

Il ressort de l'évaluation un besoin de financement en fonds propres et quasi fonds propres des microentreprises, particulièrement nombreuses sur le territoire saint-martinois.

Ce besoin s'exprime sous deux thématiques principales, qui doivent être analysées de manière complémentaire : l'accompagnement des entreprises – sur toutes les phases de cycle de vie - et le financement de ces dernières. Un constat partagé par les intermédiaires financiers et représentants d'entreprises/de secteurs/de filières, a trait au manque de robustesse de nombreuses TPE/PME du territoire : absence de structuration financière, mais également manque de compétences et de professionnalisation qui impacte la gestion du projet/de l'entreprise et sa viabilité.

Compte tenu du contexte local, il a été recommandé par l'étude, à titre prioritaire et notamment, de pérenniser et renforcer les instruments de fonds de prêts à taux zéro et fonds de garantie existants avec un accent porté au secteur de l'ESS (Economie sociale et solidaire).

Une consultation publique (appel d'offre ouvert) a donc été lancée afin de constituer un fonds de garanties, permettant d'accorder des garanties d'un montant maximum de 100 000 € par prêt et par entreprise, à destination des entreprises saint-martinoises étant entendu que la quotité maximale est de 80%. Il s'agit de constituer le fonds de garanties pour les entreprises saint-martinoises en phase de création/reprise (jeunes pousses) et en particulier celles appartenant au secteur de l'ESS.

La prestation attendue dans le cadre du marché est la gestion de l'enveloppe financière qui sera destinée au financement des garanties. Le prix du marché correspond aux coûts et frais de gestion perçus par le Titulaire du marché pour la gestion de l'instrument financier précité.

Les garanties seront combinables avec les dispositifs de subvention aux entreprises mis en place dans le PO et par la Collectivité de Saint-Martin. Les attributaires de garanties pourront bénéficier par ailleurs de dispositifs d'un fonds de prêts.

La date limite de remise des offres a été fixée à fin septembre 2017. La dynamique d'analyse des offres a été significativement perturbée par la période post-Irma.

Les demandes de subventions consécutives aux candidatures retenues devraient être déposées, être instruites et présentées aux différentes instances de programmation d'ici la fin du premier semestre 2018.

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
01	Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)	<p>Le décollage de la programmation a pris du retard en raison de la mise en œuvre concomitante du P.O. national IEJ. En effet, les principaux opérateurs ayant émarginé à ce dispositif national sont identiques à ceux émarginant à l'axe 1 du programme et pour les mêmes dispositifs. Aussi, il a été décidé par l'AG que ces opérateurs émargineraient de préférence au dispositif IEJ dans un premier temps et que l'axe 1 serait sollicité à partir de 2017 (basculement des demandes de subvention des opérateurs vers le PO Etat).</p> <p>L'année 2017 a donc marqué le début de la programmation sur cet axe. Au 31 décembre 2017, 5 opérations ont été programmées pour un total de 16,85 M€ avec un cofinancement FSE de 14,23 M€. Ce niveau de programmation représente 40 % du montant FSE maqueté sur l'axe.</p> <p>2 priorités sont concernées :</p> <p>OP.I 8.1 : 1 opération programmée pour un montant de 157,4 K€.</p> <p>OP.I 8.2 : 4 opérations programmées pour un montant de 16,7 M€.</p> <p>S'agissant des indicateurs de réalisation, 1 828 participants sont comptabilisés sur les 2 P.I de cet axe ; soit 900 sur la P.I.8.1 (12,8 % de la cible intermédiaire) et 928 pour la P.I.8.2 (14,27% de la cible intermédiaire). Ce retard s'explique par la programmation des seules opérations du RSMA sur cet axe fin 2017 (cf problématique rencontrée sur l'axe 1 du fait du dispositif IEJ).</p> <p>Les remontées de dépenses certifiées, sur la P.I.8.2, représentent un total de 6 579 965,94 € soit 15,69% de l'enveloppe financière. Le coût UE certifié s'élève à 5 592 971,03 €.</p> <p>Les perspectives d'avancement de cet axe sont rassurantes notamment avec l'émarginement du RSMA et de Pôle Emploi Guadeloupe (1330 participants supplémentaires).</p> <p>Prévision de remontée de dépenses : 11 M€ dont 9.5 M€ (chiffage évolutif).</p>
02	Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe et saint-Martin)	<p>22 opérations ont été programmées pour un total de 17 M € dont un montant FSE de 13,3 M€. Cette programmation représente 32,64% de la maquette financière totale de l'axe, 31 % (+ 6 points par rapport à l'année dernière) du montant FSE maqueté sur l'axe.</p> <p>Fin 2017, le nombre de créateurs d'entreprises émarginant sur cet axe s'élève à 228 personnes soit plus de 100% de la valeur cible intermédiaire.</p> <p>Les dépenses certifiées représentent un total de 2 ,8 M€ dont 2,3 M€ de FSE, soit 5,27% de l'enveloppe financière.</p> <p>Les perspectives de programmation pour le premier semestre 2018 sont de 6 opérations pour un montant de 2,7M€ dont 2 M€ de FSE.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>La P.I.8.5 concentre dans une large mesure les opérations programmées.</p> <p>Cet axe est en retard et subit l'absence des principaux partenaires envisagés, en particulier les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA), les chambres consulaires, les organisations syndicales et les entreprises à titre individuel.</p> <p>Les principales dispositions prises pour stimuler l'avancement de cet axe ont consisté à élaborer une campagne d'information ciblée sur des appels à projets.</p> <p>Le FONGECIF Guadeloupe bénéficie de 49 % du budget programmé. Malgré son dynamisme, ce principal bénéficiaire risque de disparaître en raison de la future réforme de la formation professionnelle qui prévoit la fin du congé individuel formation ainsi que des modifications profondes dans les métiers et missions des OPCA d'où une position attentiste des opérateurs et la faiblesse des dépôts. Si cette réforme voit le jour dans sa version initiale, elle impactera négativement la mise en oeuvre de l'axe (renforcement des actions d'animation à prévoir).</p> <p>Prévision de remontée de dépense : 5.4 M€ dont 4,6 M€ de FSE (chiffage évolutif).</p>
03	Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité (Guadeloupe)	<p>Après la révision de la maquette financière de cet axe à la fin de l'année 2017, le Conseil Départemental dont la part gérée sous forme de subvention globale passe de 73 à 65 % de l'enveloppe, concentre toujours la plus importante partie de l'axe 3. L'autre partie (35%) de la dotation financière de l'axe est gérée en direct par la DIECCTE.</p> <p>Au total, on enregistre 23 opérations programmées pour 13 580 421,74 € en coût total dont 8 389 571,76€ de FSE, soit 20,36% des financements totaux maquettés et 19 % (+ 10 points par rapport à l'année dernière) des financements FSE maquettés.</p> <p>Les dépenses certifiées s'élèvent à 75,72 K€ dont 64,36 K€ de FSE</p> <p>La dynamique de cet axe reste relative avec une perspective de programmation de 2,6M€ dont 2.2 M€ de FSE.</p> <p>Cet avancement relatif s'explique notamment du côté du Conseil Départemental par une prise en main difficile de l'outil Ma démarche FSE, des retours tardifs des porteurs de projet quant à la complétude des demandes de subventions et enfin la fragilité financières et administratives des structures pouvant bénéficier du dispositif (nombreuses associations manquant de structurations en interne et d'ingénierie dans le montage du projet).</p> <p>Globalement, suite à la série de 13 réunions d'information qui seront réalisées en 2018 dans 13 localités différentes du territoire guadeloupéen à destination de potentiels porteurs de projets, majoritairement des responsables d'associations éligibles à l'axe 3, l'autorité de gestion espère une sensible remontée de projets lui permettant d'augmenter significativement le niveau de</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		programmation de cet axe. La perspective de remontée de dépense se chiffre fin 2017 à 843 K€ dont 718 K€ de FSE fin 2017 (chiffage évolutif).
04	Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité pour tous (Guadeloupe)	<p>Sur l'axe 4, trois opérations ont été programmées pour un total de 3,23 M€ dont 1,81 M€ de FSE, soit 35,08% de financements totaux dévolus à l'axe et 23% des financements FSE maquettés (+ 7 points par rapport à l'année dernière).</p> <p>Sur cet axe, le principal et quasi unique opérateur est le GIP DAIFI du rectorat (autorité publique de l'Education Nationale).</p> <p>Du point de vu des réalisations, 875 jeunes décrocheurs ou en difficultés scolaires sont entrés dans les actions soit 25 % de la cible intermédiaire.</p> <p>Aucune dépense n'a fait l'objet d'une certification durant l'année 2017.</p> <p>Le dynamisme de cet axe devrait s'accroître en raison de l'émargement d'un nouveau bénéficiaire, la MFR (Maison Familiale et Rurale) de la Côte Sous Le Vent, suite à un travail de terrain réalisé par la DIECCTE.</p> <p>Ainsi, une perspective de programmation de 4 projets supplémentaires est envisagée pour un total de 4,70 M€ qui permettrait d'aboutir à une programmation de 86% des financements totaux maquettés.</p> <p>Il est à noter que des dépenses intermédiaires réalisées par les bénéficiaires ont été certifiées fin 2017 pour un total estimé d'environ 584,49 K€ dont 496 K€ de FSE.</p> <p>Les perspectives de réalisation devraient évoluer au cours de l'année dans le cadre de l'activation des remontées de dépense par l'autorité de gestion en lien avec les différents porteurs de projets.</p>
05	Promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes (Saint-Martin)	<p>10 opérations ont été programmées sur cet axe (dont 3 opérations en 2017) pour un montant FSE de 1,8 M € (sur un coût total de 2,1 M€), soit 41 % de l'enveloppe UE dédiée à l'axe (4,5 M€, + 15 points par rapport à l'année dernière) et 18 % du montant de la subvention globale FSE de la Collectivité de Saint Martin.</p> <p>Le passage dévastateur de l'ouragan Irma a marqué un coup d'arrêt dans le dynamisme observé</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>depuis le lancement du PO Etat Guadeloupe et Saint Martin 2014-2020. Seules 3 opérations ont été programmées sur la PI 8.2 en 2017.</p> <p>Afin de renforcer les possibilités et les moyens alloués à Saint-Martin pour répondre aux conséquences sociales suite aux dégâts causés par l'ouragan, une demande de modification du PO (transfert de crédits de l'axe 3 vers l'axe 5).</p> <p>Le retard dans le déploiement des modules MDFSE a causé un dépôt tardif des bilans d'exécution pour les opérations clôturées en 2016 par les bénéficiaires.</p> <p>En 2017, le gestionnaire a réalisé des contrôles de service fait (CSF) sur 16 bilans d'exécution finaux présentés par les services bénéficiaires de la Collectivité de Saint Martin.</p> <p>Ainsi, le montant total des dépenses certifiées en 2017 s'élèvent à 613 K € soit un montant FSE de 521K€.</p> <p>Au vu des réalisations constatées fin 2017 par l'autorité de gestion, le montant total de dépense certifiée constitue environ 56% de la cible à atteindre en 2018. de l'indicateur qualitatif est atteinte à hauteur de 46%.</p> <p>Perspectives de remontée de dépense pour 2018 : 1.4 M€ dont 1.2 M€ de FSE. La valeur intermédiaire de l'indicateur financier serait ainsi atteinte à un peu plus de 100 %.</p> <p>La valeur intermédiaire de l'indicateur qualitatif devrait être atteinte à plus de 45 % (chiffage évolutif).</p>
06	Promouvoir l'inclusion active (Saint-Martin)	<p>La seule opération programmée sur cet axe l'a été en 2015, pour un montant FSE de 336,5 K € (sur un coût total de 422,5K de FSE) soit 15,64 % de l'enveloppe UE dédiée à l'axe (2,2 M€).</p> <p>Au vu du montant programmé, la valeur intermédiaire de l'indicateur financier du cadre de performance serait atteinte à hauteur de 55,6 %.</p> <p>S'agissant de la valeur intermédiaire de l'indicateur qualitatif inscrite au cadre de performance ("Nombre de structures bénéficiant d'une action de professionnalisation"), elle serait atteinte à plus de 100 % au vu des valeurs prévisionnelles de programmation.</p> <p>Aucune certification de service fait n'a été réalisée au 31 décembre 2017.</p> <p>Pour autant, le bilan intermédiaire déposé montre que les objectifs ont été largement dépassés, que les attentes des bénéficiaires sont atteintes et il est constaté les premières retombées dans les associations avec la création de 45 nouveaux emplois et dans l'ensemble une meilleure professionnalisation des bénéficiaires.</p> <p>L'indicateur financier du cadre de performance est à 0 compte tenu de l'absence de certification</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>du bilan reçu au 31/12/2017.</p> <p>S'agissant de la valeur cible intermédiaire de l'indicateur qualitatif choisi pour cet axe, elle serait atteinte à plus de 100%. Ce chiffrage ne pourra être fiabilisé qu'à l'issue de la vérification des bilans déposés.</p> <p>L'avancement de cet axe est peu satisfaisant fin 2017. Le déploiement d'instruments financiers en faveur des acteurs de l'ESS couplé à des appels à projets devraient permettre de stimuler les taux de programmation et d'exécution.</p>
07	Lutter contre l'échec scolaire et renforcer l'accès à la qualification tout au long de la vie (Saint-Martin)	<p>24 opérations programmées soit 3,94 M€ dont 2,81 M€ de FSE soit un taux de programmation UE de 27 % .</p> <p>Au vu des montants programmés, la valeur cible intermédiaire de l'indicateur financier inscrite au cadre de performance serait atteinte à plus de 100 %.</p> <p>La valeur cible intermédiaire de l'indicateur qualitatif « chômeurs, y compris chômeurs de longue durée » serait atteinte à hauteur de 77%.</p> <p>La valeur cible intermédiaire de l'indicateur qualitatif « nombre de participants à des actions de lutte contre illettrisme et le décrochage », serait atteinte à hauteur de 9.5 %.</p> <p>On obtient par ailleurs un montant certifié de 1,07 M€ dont 911,8 M€ de FSE. La cible intermédiaire relative à l'indicateur financier du cadre de performance est donc atteinte à hauteur de 30,63 % .</p> <p>La cible intermédiaire relative à l'indicateur qualitatif « chômeurs, y compris chômeurs de longue durée » est atteinte à 77 %.</p> <p>La valeur cible intermédiaire de l'indicateur qualitatif « nombre de participants à des actions de lutte contre l'illettrisme et le décrochage », est atteinte à hauteur de 0% (absence de vérification au 31/12/2017, potentiel de 4.41%).</p> <p>En tenant compte des perspectives de remontée de dépense/bilan indiquée, un montant total de 2,9 M€ dont 2,4 M€ de FSE pourraient être certifié.</p> <p>La valeur cible intermédiaire de l'indicateur financier du cadre de performance serait alors atteinte à plus de 100% à partir des seules prévisions de la COM de Saint-Martin.</p> <p>La cible intermédiaire relative à l'indicateur qualitatif « chômeurs, y compris chômeurs de longue durée » pourrait être atteinte à hauteur de 97%. Absence de chiffrage disponible de l'indicateur "participants à des actions de lutte contre l'illettrisme et le décrochage".</p>
08	Mettre les TIC au service du développement du territoire (Saint-Martin)	<p>PI 2A : aucune programmation n'a été réalisée. La programmation a pris du retard notamment en raison de l'adoption du SDTAN d'une part, du règlement THD d'autre part.</p> <p>PI 2C: deux opérations programmées en 2017 pour un coût total de 1,3 M€ dont 1 M€ de FSE,</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>le montant total UE dédié à cette PI est consommé à hauteur de 100,16 % de l'enveloppe PI. Ces deux opérations suivent leurs cours après le passage d'IRMA. Les indicateurs du cadre de performance sont impactés par l'adoption tardive du régime d'aide THD d'une part et par le passage de l'ouragan Irma d'autre part. Certains indicateurs hors cadre de performance devront être revus dans le cadre de la révision du programme. C'est le cas de l'indicateur « nombre d'établissement scolaires équipés en TIC » qui comporte une cible de 40 établissements pour 2013 alors que le territoire comporte tout au plus une vingtaine d'établissement dont certains ont été détruits lors du cyclone. Les politiques d'animation et de communication devront notamment être renforcées sur cet axe qui nécessite par ailleurs une ingénierie de projet particulière à fort contenu technique. Dans le cadre de la révision du programme, post-IRMA, et en fonction des priorités définies conjointement par l'ETAT et la COLLECTIVITE, les axes et les volumes financiers seront redéfinis. Ce travail devrait aboutir à un redémarrage de la programmation mi 2018.</p>
09	Promouvoir l'innovation et la compétitivité des entreprises au service du développement économique et de l'emploi (Saint-Martin)	<p>25 opérations programmées pour un coût total de 9,5 M € dont 5,2 M € de FEDER, soit 49,5 % de l'enveloppe FEDER maquettée sur cet axe.</p> <p>PI 3A : 2 opérations portées par ISMA concernant l'accompagnement de TPE en création ont agréés.</p> <p>D'autre part, en décembre 2017, deux entreprises ont été sélectionnées pour la gestion de deux opérations d'ingénierie financière et feront l'objet d'une programmation en 2018. En compilant les informations de réalisation déjà communiquées, le pourcentage d'atteinte de la valeur cible devrait être largement dépassé. Ces deux opérations seront programmées dans le courant du 1er semestre 2018 et prévoient la couverture des années 2017 à 2022. Compte tenu des deux opérations à programmer en 2018 pour l'ingénierie financière, le montant total UE dédié à cette PI (2 500 000 €) sera consommé fin 2018 (3 040 837 € FEDER), soit 121,63 % de l'enveloppe UE dédiée à cette PI. Le taux d'intervention UE moyen sera réduit en raison de ces programmations à venir sur l'ingénierie financière, pour passer à un taux moyen de l'ordre de 66 %.</p> <p>PI 3D:</p> <p>23 opérations programmées pour un coût total de 8,5M€ dont 4,3 M€ de FEDER. En 2017, un appel à projet « entreprises » a été lancé. L'instruction des demandes ayant subi un coût d'arrêt avec Irma devrait reprendre en 2018. La seule opération certifié à hauteur de 3,2 M€ a dû être déprogrammée car détruite en totalité</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		<p>par l'ouragan.</p> <p>En revanche, le stock de certification disponible fin 2017 (13 rapport d'exécution) constitue un potentiel d'atteinte de la valeur cible intermédiaire à hauteur de 72 % s'agissant de l'indicateur "nombre d'entreprises bénéficiant de subvention".</p> <p>Les axes et volumes financiers seront redéfinis dans le cadre de la révision du PO.</p>
10	Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports (Saint-Martin)	<p>La PI est dotée d'un montant UE de 2 M€ pour les travaux routiers et 0,975 M€ pour les opérations de transport dits « propres ».</p> <p>Compte tenu de la seule opération programmée depuis le début de la programmation, le montant total UE dédié à cette PI est programmée à hauteur de 5,90 %.</p> <p>L'année 2017 marque le démarrage de la programmation.</p> <p>Une opération a été programmée en 2017 concernant l'aménagement du carrefour de Colombier pour un coût total de 474 985,21 € dont 175 744,53 € de FEDER.</p> <p>Aucune remontée de dépenses en 2017. Un rapport intermédiaire déposé fin juillet 2017 représente un potentiel de 343 K€ de dépense certifiable. Le rapport final sera rendu en 2018.</p> <p>La valeur intermédiaire de l'indicateur financier inscrit au cadre de performance serait atteinte à hauteur de 29 % au vu des valeurs prévisionnelles de programmation.</p> <p>La valeur intermédiaire de l'indicateur qualitatif inscrit au cadre de performance serait atteinte à hauteur de 16,7 % au vu des valeurs prévisionnelles de programmation.</p> <p>Cette opération terminée à 95 % fin 2017 est achevée en 2018 post-IRMA.</p> <p>L'opération génère 0,25 km de route.</p> <p>L'indicateur de réalisation du cadre de performance au niveau de l'axe prévoit 1,5 km en valeur intermédiaire 2018, la valeur réalisée est donc bien inférieure, soit 16,7 %.</p> <p>A noter que le PDU, condition ex ante à la mise en place de financement d'actions dédiées aux transports routiers a donné lieu à des comptages routiers en 2017. La restitution finale est prévue pour 2018 et devrait permettre de dynamiser le taux de programmation de cet axe actuellement atone.</p> <p>A noter par ailleurs que les axes et les volumes financiers seront redéfinis dans le cadre de la révision du programme.</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
11	Assurer les bases d'un développement durable respectueux de l'environnement (Saint-Martin)	<p>Pas d'opérations en programmées en 2017.</p> <p>Le montant total UE dédié à cette PI (11 970 000 €) est programmé à hauteur de 48,34 % (5 785 890 € FEDER).</p> <ul style="list-style-type: none"> - STEU Quartier d'Orléans, Etablissement des Eaux <p>Ces deux opérations, impactées par IRMA, ont subi des décalages dans le temps, des prorogations des délais de réalisation vont être octroyées.</p> <p>Au vu de la programmation, la valeur intermédiaire/finale cible pour l'indicateur CO 19 pourrait donc être atteinte à plus de 100 % dès la mise en service de la STEU du quartier d'Orléans (18 000 équivalents habitants).</p> <p>Au vu de l'état des réalisations, aucun indicateur de réalisation de la PI, même intermédiaire, ne peut être chiffré (les raccordements aux réseaux ne seront possibles que lorsque les stations d'épurations seront terminées).</p> <p>Dans le cadre de la réécriture du PO Etat Guadeloupe/Saint-Martin FSE/FEDER, post-IRMA, et en fonction des priorités définies conjointement par l'ETAT et la COLLECTIVITE, les axes et les volumes financiers seront redéfinis.</p>
12	Allocation de compensation des surcoûts (Saint-Martin)	<p>Cet axe concerne les priorités d'investissement 2.c, 5.b et 7.c et les objectifs spécifiques 12.1 à 12.3.</p> <p>Aucune opération programmée en 2017 ni depuis le début de la programmation.</p> <p>A noter que la signature de la convention relative à l'octroi des crédits Etat au titre du fonds Barnier a été empêchée par la survenue de l'ouragan Irma. Ces crédits Etat s'avèrent nécessaires car ils ont vocation à compléter le FEDER dont le taux est particulièrement bas.</p> <p>A noter par ailleurs que la réfection de l'emplacement des points de débarquements pêche avaient été décidées sous l'ancienne mandature. La configuration a été revue avec la nouvelle mandature (2017). Une réflexion doit être ré-amorcée avec les pêcheurs en la matière.</p> <p>Dans le cadre de la réécriture du PO Etat Guadeloupe/Saint-Martin FSE/FEDER, post-IRMA, et en fonction des priorités définies conjointement par l'ETAT et la COLLECTIVITE, les axes et</p>

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
		les volumes financiers seront redéfinis.
13	Assistance technique FSE (Guadeloupe et Saint-Martin)	<p>L' Assistance technique FSE atteint un taux de programmation de 41,07% de l'enveloppe financière totale maquettée, soit 5 opérations pour un coût total de 3,36 M€ dont 2,75 M€ de FSE.</p> <p>A ce stade de l'avancement, il n'y a pas de dépenses certifiées en 2017.</p> <p>A noter que les premières dépenses certifiées seront enregistrées avant la fin du premier semestre 2018 car les premiers contrôles de service fait sont en cours et très avancés.</p> <p>Les 5 opérations programmées visent l'efficacité de la gestion, du suivi et du contrôle via un soutien en terme de ressources humaines et de frais de fonctionnement des organismes publics engagés dans la mise en œuvre du programme.</p> <p>Par ailleurs, ces opérations ont permis la mise en place d'actions d'animation, d'information et de communication au plus près des citoyens et des bénéficiaires, à la fois en Guadeloupe et à Saint Martin.</p> <p>La remontée de dépense attendue pour 2018 est d'environ 700 K€ pour 600 K€ de FSE.</p> <p>Il n'y a pas d'indicateurs dédié à cet axe dans le cadre de performance.</p>
14	Assistance technique FEDER (Saint-Martin)	<p>1 opération programmée pour un coût total de 638,42 K€ dont 555,16 K€ de FEDER.</p> <p>Il s'agit du budget n°1 « fonctionnement du service des financements européens et des politiques contractuelles (SFEP) » au titre du programme opérationnel ETAT Guadeloupe/Saint-Martin FEDER 2014-2020.</p> <p>Ce budget couvre la période allant du 1er mai 2015, date de création du Service des Financements Européens et des Politiques Contractuelles (SFEP) au 31 décembre 2017.</p> <p>Il prend en compte la clôture du PO 2007/2013 pour la partie FEDER, la préfiguration du SFEP et sa mise en place ainsi que son fonctionnement, et les actions d'animation et de communication pour le PO ETAT 2014/2020.</p> <p>Absence de certification de dépense au 31/12/2017.</p> <p>Il n'y a pas d'indicateurs dédiés à cet axe dans le cadre de performance.</p>

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 01 / 8i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						1,00	0,00	1,00				0,00	1,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						34,00	10,00	24,00				10,00	24,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						11,00	3,00	8,00				3,00	8,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						21,00	11,00	10,00				11,00	10,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Nombre	3 500,00	1 750,00	1 750,00	21,00	11,00	10,00	0,01	0,01	0,01	11,00	10,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 01 / 8i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				874,00	377,00	497,00				874,00	377,00	497,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				260,00	99,00	161,00				260,00	99,00	161,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				9,00	3,00	6,00				9,00	3,00	6,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				17,00	3,00	14,00				17,00	3,00	14,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				640,00	279,00	361,00				640,00	279,00	361,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				302,00	168,00	134,00				302,00	168,00	134,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				424,00	173,00	251,00				424,00	173,00	251,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				168,00	40,00	128,00				168,00	40,00	128,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				371,00	132,00	239,00				371,00	132,00	239,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				192,00	42,00	150,00				192,00	42,00	150,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				318,00	112,00	206,00				318,00	112,00	206,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				92,00	39,00	53,00				92,00	39,00	53,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				13,00	6,00	7,00				13,00	6,00	7,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				204,00	44,00	160,00				204,00	44,00	160,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				14,00	8,00	6,00				14,00	8,00	6,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				210,00	100,00	110,00				210,00	100,00	110,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
Total général des participants						900,00						900,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
Total général des participants			0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8i - l'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi et les personnes inactives, notamment les chômeurs de longue durée et les personnes qui se trouvent les plus éloignées du marché du travail, également grâce à des initiatives locales en faveur de l'emploi et au soutien à la mobilité professionnelle

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 01

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
REA01	Nombre de participants D.E. ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Moins développées	Nombre	12 000,00	6 000,00	6 000,00	900,00	383,00	517,00	0,08	0,06	0,09	900,00	383,00	517,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
REA01	Nombre de participants D.E. ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 01 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					19,00	6,00	13,00				6,00	13,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					36,00	13,00	23,00				13,00	23,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					11,00	4,00	7,00				4,00	7,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					32,00	10,00	22,00				10,00	22,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND03	Taux de participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue au profit des NEET jusqu'à son terme	Moins développées	Proportion (Pourcentage)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	90,00 %			0,00			0,00 %	0,00%	0,00%	0,00 %	0,00%	0,00%	
IND04	Taux de participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	Moins développées	Proportion (Pourcentage)	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	50,00 %			0,00			0,00 %	0,00%	0,00%	0,00 %	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND03	Taux de participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue au profit des NEET jusqu'à son terme	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	
IND04	Taux de participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%		%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND03	Taux de participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue au profit des NEET jusqu'à son terme	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	
IND04	Taux de participants chômeurs qui reçoivent une offre d'emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage au terme de leur participation	Moins développées	%	%	%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 01 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				41,00	18,00	23,00				41,00	18,00	23,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				20,00	6,00	14,00				20,00	6,00	14,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				45,00	15,00	30,00				45,00	15,00	30,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				44,00	14,00	30,00				44,00	14,00	30,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				79,00	29,00	50,00				79,00	29,00	50,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				27,00	11,00	16,00				27,00	11,00	16,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				43,00	17,00	26,00				43,00	17,00	26,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				15,00	4,00	11,00				15,00	4,00	11,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				25,00	11,00	14,00				25,00	11,00	14,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				17,00	6,00	11,00				17,00	6,00	11,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				14,00	3,00	11,00				14,00	3,00	11,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				12,00	3,00	9,00				12,00	3,00	9,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				2,00	0,00	2,00				2,00	0,00	2,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				7,00	1,00	6,00				7,00	1,00	6,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				1,00	0,00	1,00				1,00	0,00	1,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
Total général des participants						86,00						86,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
Total général des participants			0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 01

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES01	Nombre de jeunes moins de 25 ans NEET ou précaires	Moins développées	nombre	14 000,00	6 000,00	8 000,00	928,00	510,00	368,00	0,07	0,09	0,05	928,00	510,00	368,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
RES01	Nombre de jeunes moins de 25 ans NEET ou précaires	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8vii - la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 01 / 8vii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8vii - la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND01	Participants (conseillers Pôle Emploi) obtenant une qualification à l'issue de leur participation	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	120,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IND01	Participants (conseillers Pôle Emploi) obtenant une qualification à l'issue de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00								

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IND01	Participants (conseillers Pôle Emploi) obtenant une qualification à l'issue de leur participation	Moins développées							

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8vii - la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 01 / 8vii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00						0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8vii - la modernisation des institutions du marché du travail, telles que les services publics et privés de l'emploi, de façon à mieux répondre aux besoins du marché du travail, y compris par des actions visant à améliorer la mobilité professionnelle transnationale ainsi qu'en faisant appel à des programmes de mobilité et à une meilleure coopération entre les organismes et les parties prenantes concernées

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 01

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND02	Nombre de conseillers du SPE ayant participé à des expérimentations innovantes de développement de leurs compétences	Moins développées	Nombre	150,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014				
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		
IND02	Nombre de conseillers du SPE ayant participé à des expérimentations innovantes de développement de leurs compétences	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	02 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe et saint-Martin)
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 02 / 8v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					625,00	258,00	367,00					29,00	56,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					15,00	8,00	7,00					0,00	2,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					98,00	27,00	71,00					2,00	2,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	CO12 participants vivant dans des ménages sans emploi	Proportion	75,00 %	%	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	173,00	190,00	56,00	121,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	5,00	5,00	1,00	0,00	2,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	12,00	32,00	11,00	37,00	2,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	02 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe et saint-Martin)
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND05	Nombre d'accords sociaux signés par an	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	500,00			1,46			731,00	0,00	0,00	248,00			
IND06	Nombre de projets préventifs ou d'accompagnement (dialogue social ou GPEC) mis en place et effectifs	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	60,00			1,07			64,00	0,00	0,00	42,00			
IND07	Salariés de niveau V et infra V ayant obtenu une qualification à l'issue de l'action (IC)	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	70,00			1,30			91,00	59,00	32,00	91,00	59,00	32,00	
IND08	Nombre de créateurs ou dirigeants ayant obtenu un diplôme ou une certification au terme de l'action	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	300,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel		
IND05	Nombre d'accords sociaux signés par an	Moins développées	483,00	0,00	0,00	247,00			236,00	0,00	0,00	236,00	0,00	0,00	
IND06	Nombre de projets préventifs ou d'accompagnement (dialogue social ou GPEC) mis en place et effectifs	Moins développées	22,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22,00	0,00	0,00	22,00	0,00	0,00	
IND07	Salariés de niveau V et infra V ayant obtenu une qualification à l'issue de l'action (IC)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
IND08	Nombre de créateurs ou dirigeants ayant obtenu un diplôme ou une certification au terme de l'action	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
IND05	Nombre d'accords sociaux signés par an	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IND06	Nombre de projets préventifs ou d'accompagnement (dialogue social ou GPEC) mis en place et effectifs	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IND07	Salariés de niveau V et infra V ayant obtenu une qualification à l'issue de l'action (IC)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IND08	Nombre de créateurs ou dirigeants ayant obtenu un diplôme ou une certification au terme de l'action	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	02 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe et saint-Martin)
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 02 / 8v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				64,00	39,00	25,00				30,00	17,00	13,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				35,00	22,00	13,00				17,00	11,00	6,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				11,00	4,00	7,00				3,00	1,00	2,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				10,00	4,00	6,00				2,00	1,00	1,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				934,00	338,00	596,00				52,00	11,00	41,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				41,00	27,00	14,00				9,00	6,00	3,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				71,00	29,00	42,00				8,00	2,00	6,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				5,00	2,00	3,00				3,00	1,00	2,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	7 000,00	4 000,00	3 000,00	438,00	190,00	248,00	0,06	0,05	0,08	33,00	12,00	21,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				275,00	100,00	175,00				26,00	7,00	19,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				294,00	90,00	204,00				24,00	9,00	15,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				34,00	16,00	18,00				17,00	9,00	8,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				19,00	7,00	12,00				12,00	5,00	7,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				235,00	50,00	185,00				25,00	2,00	23,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				95,00	33,00	62,00				4,00	4,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				18,00	7,00	11,00				1,00	1,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				111,00	49,00	62,00				19,00	11,00	8,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				21,00	14,00	7,00				1,00	1,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				323,00	118,00	205,00				5,00	2,00	3,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	80,00	8,00	0,00	5,00			0,06			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				1,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				502,00						0,00		
	Total général des participants					1 016,00						88,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	31,00	19,00	12,00	1,00	1,00	0,00	2,00	2,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	18,00	11,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	8,00	3,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	8,00	3,00	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	324,00	151,00	173,00	498,00	160,00	338,00	60,00	16,00	44,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	14,00	9,00	5,00	16,00	11,00	5,00	2,00	1,00	1,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	33,00	21,00	12,00	24,00	6,00	18,00	6,00	0,00	6,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	145,00	87,00	58,00	214,00	76,00	138,00	46,00	15,00	31,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	98,00	43,00	55,00	141,00	47,00	94,00	10,00	3,00	7,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	120,00	43,00	77,00	144,00	38,00	106,00	6,00	0,00	6,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	16,00	6,00	10,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	6,00	1,00	5,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	74,00	20,00	54,00	112,00	21,00	91,00	24,00	7,00	17,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	30,00	14,00	16,00	40,00	11,00	29,00	21,00	4,00	17,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	9,00	3,00	6,00	7,00	3,00	4,00	1,00	0,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	28,00	16,00	12,00	33,00	11,00	22,00	31,00	11,00	20,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	20,00	13,00	7,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	115,00	59,00	56,00	178,00	51,00	127,00	25,00	6,00	19,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			4,00			1,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			1,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	1,00			352,00			149,00		

Total général des participants		367,00		499,00		62,00	
--------------------------------	--	--------	--	--------	--	-------	--

Axe prioritaire	02 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe et saint-Martin)
Priorité d'investissement	8v - l'adaptation au changement des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 02

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
REA03	Nombre de créateurs ou dirigeants engagés dans une action de formation	Moins développées	Nombre	350,00	100,00	250,00	228,00	98,00	130,00	0,65	0,98	0,52	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
REA03	Nombre de créateurs ou dirigeants engagés dans une action de formation	Moins développées	79,00	41,00	38,00	149,00	57,00	92,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	02 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe et saint-Martin)
Priorité d'investissement	8vi - le vieillissement actif et en bonne santé

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 02 / 8vi

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						12,00	6,00	6,00				0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						3,00	0,00	3,00				0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	CO08 participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Proportion	100,00 %	%	%	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	3,00	3,00	3,00	3,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	1,00	0,00	2,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	02 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe et saint-Martin)
Priorité d'investissement	8vi - le vieillissement actif et en bonne santé

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017					
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015					
			Total	Cumulé		Total annuel			Qualitative	Total	Cumulé		Total annuel	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Total	Cumulé		Total annuel		

Axe prioritaire	02 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe et saint-Martin)
Priorité d'investissement	8vi - le vieillissement actif et en bonne santé

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 02 / 8vi

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				15,00	7,00	8,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	2 000,00	800,00	1 200,00	8,00	6,00	2,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				9,00	4,00	5,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				3,00	1,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				3,00	2,00	1,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				2,00	0,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				1,00	0,00	1,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				6,00	3,00	3,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				6,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
Total général des participants						15,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	6,00	3,00	3,00	9,00	4,00	5,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	4,00	3,00	1,00	4,00	3,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	3,00	2,00	1,00	6,00	2,00	4,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	2,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	1,00	0,00	1,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	2,00	1,00	1,00	4,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	2,00			4,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
Total général des participants			6,00			9,00			0,00		

Axe prioritaire	02 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe et saint-Martin)
Priorité d'investissement	8vi - le vieillissement actif et en bonne santé

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 02

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Axe prioritaire	03 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité (Guadeloupe)
Priorité d'investissement	9i - l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 03 / 9i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées						70,00	46,00	24,00				44,00	22,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées						18,00	10,00	8,00				2,00	1,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées						192,00	100,00	92,00				83,00	42,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées						35,00	20,00	15,00				5,00	1,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées		Proportion	55,00 %	%	%	117,00	33,00	84,00				8,00	24,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées						0,00	0,00	0,00				0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	2,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	7,00	2,00	1,00	5,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	10,00	24,00	7,00	26,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	7,00	9,00	8,00	5,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	14,00	29,00	11,00	31,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	03 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité (Guadeloupe)
Priorité d'investissement	9i - l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND11	Taux d'obtention du CFG parmi les bénéficiaires illettrés à l'issue de l'action	Moins développées	Proportion (Pourcentage)		Proportion	90,00						0,00	0,00%	0,00%	0,00	0,00%	0,00%	
RES02	taux de participation aux actions de coordination et d'animation mises en oeuvre	Moins développées	Proportion (pourcentage)		Proportion	60,00						0,00	0,00%	0,00%	0,00	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
IND11	Taux d'obtention du CFG parmi les bénéficiaires illettrés à l'issue de l'action	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RES02	taux de participation aux actions de coordination et d'animation mises en oeuvre	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND11	Taux d'obtention du CFG parmi les bénéficiaires illettrés à l'issue de l'action	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
RES02	taux de participation aux actions de coordination et d'animation mises en oeuvre	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	03 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité (Guadeloupe)
Priorité d'investissement	9i - l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 03 / 9i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	11 885,00	4 873,00	7 012,00	397,00	216,00	181,00	0,03	0,04	0,03	57,00	39,00	18,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				280,00	153,00	127,00				32,00	22,00	10,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				75,00	50,00	25,00				66,00	44,00	22,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				71,00	48,00	23,00				62,00	42,00	20,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				4,00	1,00	3,00				2,00	0,00	2,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				130,00	109,00	21,00				43,00	39,00	4,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				22,00	9,00	13,00				3,00	0,00	3,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				22,00	9,00	13,00				3,00	0,00	3,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				324,00	173,00	151,00				92,00	59,00	33,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				117,00	70,00	47,00				24,00	18,00	6,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				31,00	23,00	8,00				9,00	6,00	3,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				238,00	133,00	105,00				54,00	28,00	26,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				118,00	33,00	85,00				33,00	11,00	22,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				107,00	12,00	95,00				26,00	7,00	19,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				87,00	43,00	44,00				11,00	6,00	5,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				7,00	6,00	1,00				5,00	4,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				287,00	109,00	178,00				52,00	25,00	27,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				8,00	5,00	3,00				3,00	3,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				199,00	116,00	83,00				8,00	7,00	1,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				11,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				9,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					477,00						125,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	126,00	99,00	27,00	214,00	78,00	136,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	95,00	73,00	22,00	153,00	58,00	95,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	5,00	3,00	2,00	4,00	3,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	5,00	3,00	2,00	4,00	3,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	58,00	49,00	9,00	29,00	21,00	8,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	3,00	1,00	2,00	16,00	8,00	8,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	3,00	1,00	2,00	16,00	8,00	8,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	69,00	57,00	12,00	163,00	57,00	106,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	52,00	38,00	14,00	41,00	14,00	27,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	9,00	7,00	2,00	13,00	10,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	79,00	58,00	21,00	105,00	47,00	58,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	22,00	7,00	15,00	63,00	15,00	48,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	14,00	1,00	13,00	67,00	4,00	63,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	37,00	27,00	10,00	39,00	10,00	29,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	60,00	41,00	19,00	175,00	43,00	132,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	3,00	1,00	2,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	71,00	57,00	14,00	120,00	52,00	68,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	2,00			9,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	1,00			8,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		132,00			220,00			0,00		

Axe prioritaire	03 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité (Guadeloupe)
Priorité d'investissement	9i - l'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 03

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND43	Nombre d'actions de coordination et d'animation mises en oeuvre	Moins développées	number	75,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
REA02	Nombre de participants à des actions aidées de lutte contre l'illettrisme	Moins développées	Nombre	3 000,00	1 350,00	1 650,00	53,00	16,00	37,00	0,02	0,01	0,02	53,00	16,00	37,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND43	Nombre d'actions de coordination et d'animation mises en oeuvre	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REA02	Nombre de participants à des actions aidées de lutte contre l'illettrisme	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	03 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité (Guadeloupe)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entrepreneuriat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 03 / 9v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	03 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité (Guadeloupe)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entrepreneuriat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND13	Nombre d'actifs salariés ou de bénévoles de l'ESS formés	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	900,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IND13	Nombre d'actifs salariés ou de bénévoles de l'ESS formés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IND13	Nombre d'actifs salariés ou de bénévoles de l'ESS formés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	03 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité (Guadeloupe)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entreprenariat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 03 / 9v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00						0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	03 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité (Guadeloupe)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entrepreneuriat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 03

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO24	Nombre de coopératives et d'entreprises de l'ESS bénéficiant d'un soutien	Moins développées	Number	20,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO24	Nombre de coopératives et d'entreprises de l'ESS bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	04 - Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité pour tous (Guadeloupe)
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 04 / 10i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					19,00	11,00	8,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					63,00	44,00	19,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					314,00	196,00	118,00					0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					1,00	1,00	0,00					0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					47,00	25,00	22,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	11,00	8,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	44,00	19,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	195,00	117,00	1,00	1,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	25,00	21,00	0,00	1,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	04 - Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité pour tous (Guadeloupe)
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND21	Taux de solutions trouvées à 6 mois sur la population accompagnée	Moins développées	Proportion (Taux)		Proportion	75,00 %						0,00 %	0,00%	0,00%	0,00 %	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IND21	Taux de solutions trouvées à 6 mois sur la population accompagnée	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IND21	Taux de solutions trouvées à 6 mois sur la population accompagnée	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	04 - Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité pour tous (Guadeloupe)
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 04 / 10i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				870,00	556,00	314,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				77,00	52,00	25,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				768,00	556,00	212,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				755,00	496,00	259,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				115,00	60,00	55,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				221,00	133,00	88,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				219,00	132,00	87,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				240,00	148,00	92,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				92,00	53,00	39,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				74,00	46,00	28,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				8,00	3,00	5,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				3,00	1,00	2,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				385,00	240,00	145,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					875,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	311,00	194,00	117,00	559,00	362,00	197,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	46,00	36,00	10,00	31,00	16,00	15,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	209,00	194,00	15,00	559,00	362,00	197,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	277,00	184,00	93,00	478,00	312,00	166,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	34,00	10,00	24,00	81,00	50,00	31,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	81,00	47,00	34,00	140,00	86,00	54,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	80,00	47,00	33,00	139,00	85,00	54,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	66,00	41,00	25,00	174,00	107,00	67,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	35,00	19,00	16,00	57,00	34,00	23,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	3,00	1,00	2,00	71,00	45,00	26,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	5,00	3,00	2,00	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	2,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	176,00	103,00	73,00	209,00	137,00	72,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		312,00			563,00			0,00		

Axe prioritaire	04 - Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité pour tous (Guadeloupe)
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 04

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND14	Nombre de jeunes décrocheurs ou en difficulté scolaires entrés dans des dispositifs innovants en matière de lutte contre le décrochage	Moins développées	Nombre	7 500,00			598,00	560,00	315,00	0,08			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND14	Nombre de jeunes décrocheurs ou en difficulté scolaires entrés dans des dispositifs innovants en matière de lutte contre le décrochage	Moins développées	35,00	195,00	117,00	563,00	365,00	198,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	05 - Promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 05 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					9,00	1,00	8,00				1,00	8,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					74,00	23,00	51,00				23,00	51,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					4,00	3,00	1,00				3,00	1,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					57,00	19,00	38,00				19,00	38,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	CO01 chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Proportion	20,00 %	%	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	05 - Promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND15	Part de jeunes NEET suivant des études ou une formation au terme de leur participation à l'AIOA	Moins développées	Proportion (Pourcentage)		Proportion	25,00 %						0,00 %	0,00%	0,00%	0,00 %	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015							
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IND15	Part de jeunes NEET suivant des études ou une formation au terme de leur participation à l'AIOA	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
IND15	Part de jeunes NEET suivant des études ou une formation au terme de leur participation à l'AIOA	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	05 - Promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 05 / 8ii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				118,00	52,00	66,00				30,00	12,00	18,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				4,00	3,00	1,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				775,00	253,00	522,00				299,00	89,00	210,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				843,00	288,00	555,00				308,00	97,00	211,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				68,00	34,00	34,00				18,00	9,00	9,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				661,00	222,00	439,00				276,00	83,00	193,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				154,00	44,00	110,00				35,00	9,00	26,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				127,00	49,00	78,00				43,00	16,00	27,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				104,00	39,00	65,00				32,00	12,00	20,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				125,00	66,00	59,00				45,00	34,00	11,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				525,00	177,00	348,00				243,00	74,00	169,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				3,00	2,00	1,00				2,00	1,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				12,00	4,00	8,00				2,00	1,00	1,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				5,00	1,00	4,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				893,00	305,00	588,00				329,00	101,00	228,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
Total général des participants						894,00						329,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	62,00	32,00	30,00	26,00	8,00	18,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	3,00	3,00	0,00	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	476,00	164,00	312,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	53,00	24,00	29,00	482,00	167,00	315,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	39,00	22,00	17,00	11,00	3,00	8,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	15,00	5,00	10,00	370,00	134,00	236,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	119,00	35,00	84,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	36,00	20,00	16,00	48,00	13,00	35,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	28,00	18,00	10,00	44,00	9,00	35,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	24,00	12,00	12,00	56,00	20,00	36,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	44,00	21,00	23,00	238,00	82,00	156,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	4,00	2,00	2,00	6,00	1,00	5,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	1,00	0,00	1,00	4,00	1,00	3,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	62,00	32,00	30,00	502,00	172,00	330,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
Total général des participants			63,00			502,00			0,00		

Axe prioritaire	05 - Promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	8ii - Intégration durable sur le marché du travail des jeunes (FSE), en particulier ceux qui sont sans emploi et qui ne suivent ni enseignement ni formation, y compris les jeunes exposés à l'exclusion sociale et ceux issus de groupes marginalisés, en mettant notamment en œuvre la garantie pour la jeunesse

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 05

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND16	Nombre de jeunes de moins de 25 ans bénéficiant d'un accompagnement régulier (au moins 4 contacts/ an/conseiller pour un bénéficiaire)	Moins développées	Nombre	8 000,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
IND17	Nombre de jeunes de moins de 25 ans accompagnés dans un projet de mobilité hors Saint-Martin (bourses, pass'mobilité ...)	Moins développées	Nombre	5 000,00			801,00	257,00	544,00	0,16			299,00	85,00	214,00
REA04	Nombre de personnes bénéficiaires d'un dispositif de rapprochement avec le monde de l'entreprise	Moins développées	Nombre	2 000,00	900,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND16	Nombre de jeunes de moins de 25 ans bénéficiant d'un accompagnement régulier (au moins 4 contacts/ an/conseiller pour un bénéficiaire)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IND17	Nombre de jeunes de moins de 25 ans accompagnés dans un projet de mobilité hors Saint-Martin (bourses, pass'mobilité ...)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	502,00	172,00	330,00	0,00	0,00	0,00
REA04	Nombre de personnes bénéficiaires d'un dispositif de rapprochement avec le monde de l'entreprise	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	06 - Promouvoir l'inclusion active (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entreprenariat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 06 / 9v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	06 - Promouvoir l'inclusion active (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entreprenariat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé		Total annuel		Qualitative		
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total		Hommes	Femmes
IND18	Nombre d'emplois créés ou sauvegardés parmi les structures bénéficiant d'une action d'accompagnement	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	245,00			0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015						
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND18	Nombre d'emplois créés ou sauvegardés parmi les structures bénéficiant d'une action d'accompagnement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND18	Nombre d'emplois créés ou sauvegardés parmi les structures bénéficiant d'une action d'accompagnement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	06 - Promouvoir l'inclusion active (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entrepreneuriat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 06 / 9v

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	06 - Promouvoir l'inclusion active (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	9v - la promotion de l'entrepreneuriat social et de l'intégration professionnelle dans les entreprises sociales et la promotion de l'économie sociale et solidaire, afin de faciliter l'accès à l'emploi

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 06

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND19	Nombre de structures bénéficiant d'une action de professionnalisation	Moins développées	Nombre	380,00			186,00	0,00	0,00	0,49			0,00	0,00	0,00
IND20	Nombre d'actions de professionnalisation	Moins développées	Nombre	64,00			54,00	0,00	0,00	0,84			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND19	Nombre de structures bénéficiant d'une action de professionnalisation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IND20	Nombre d'actions de professionnalisation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	54,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	07 - Lutter contre l'échec scolaire et renforcer l'accès à la qualification tout au long de la vie (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 07 / 10i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	07 - Lutter contre l'échec scolaire et renforcer l'accès à la qualification tout au long de la vie (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND21	Taux de solutions trouvées à 6 mois sur la population accompagnée	Moins développées	Proportion (Taux)		Proportion	80,00 %						0,00 %	0,00%	0,00%	0,00 %	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
IND21	Taux de solutions trouvées à 6 mois sur la population accompagnée	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
IND21	Taux de solutions trouvées à 6 mois sur la population accompagnée	Moins développées	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	

Axe prioritaire	07 - Lutter contre l'échec scolaire et renforcer l'accès à la qualification tout au long de la vie (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 07 / 10i

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					0,00						0,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014					
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00						0,00		
	Total général des participants		0,00			0,00			0,00			0,00		

Axe prioritaire	07 - Lutter contre l'échec scolaire et renforcer l'accès à la qualification tout au long de la vie (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	10i - Réduction et prévention du décrochage scolaire et promotion de l'égalité d'accès à des programmes de développement pour la petite enfance ainsi qu'à un enseignement primaire et secondaire de qualité comprenant des parcours d'apprentissage formels, non formels et informels permettant de réintégrer les filières d'éducation et de formation

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 07

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND22	Nombre d'enseignants bénéficiant de formations innovantes visant à améliorer l'accueil des publics fragiles	Moins développées	Nombre	80,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
IND50	Nombre de participants à des actions de lutte contre l'illettrisme et le décrochage	Moins développées	Nombre	4 000,00			49,00	12,00	37,00	0,01			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND22	Nombre d'enseignants bénéficiant de formations innovantes visant à améliorer l'accueil des publics fragiles	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IND50	Nombre de participants à des actions de lutte contre l'illettrisme et le décrochage	Moins développées	0,00	0,00	0,00	49,00	12,00	37,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	07 - Lutter contre l'échec scolaire et renforcer l'accès à la qualification tout au long de la vie (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2A : Indicateurs de résultat communs pour le FSE (par axe prioritaire, priorité d'investissement, et par catégorie de région). Les données relatives à tous les indicateurs de résultat communs pour le FSE (avec et sans valeur cible) doivent être ventilées par sexe. Pour un axe prioritaire d'assistance technique, seuls les indicateurs communs pour lesquels une valeur cible a été définie doivent être communiqués - 07 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Indicateurs de réalisation communs utilisés comme base pour la fixation des valeurs cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017	
					Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées					23,00	7,00	16,00					0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées					70,00	31,00	39,00					13,00	2,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					44,00	17,00	27,00					10,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées					126,00	44,00	82,00					12,00	2,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	CO02 chômeurs de longue durée	Proportion	18,00 %	%	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	CO05 personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Proportion	30,00 %	%	0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées					0,00	0,00	0,00					0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016		2015		2014	
			Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
CR01	participants inactifs engagés dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation,	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR02	participants suivant un enseignement ou une formation au terme de leur participation	Moins développées	7,00	15,00	0,00	1,00	0,00	0,00
CR03	participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	17,00	37,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CR04	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	6,00	26,00	1,00	1,00	0,00	0,00
CR05	participants défavorisés à la recherche d'un emploi, suivant un enseignement, une formation, une formation menant à une qualification, ou exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Moins développées	30,00	78,00	2,00	2,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR06	participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR07	participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR08	participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CR09	participants défavorisés exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	07 - Lutter contre l'échec scolaire et renforcer l'accès à la qualification tout au long de la vie (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND23	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	Nombre (Nombre)		Nombre	200,00			0,08			15,00	13,00	2,00	15,00	13,00	2,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015									
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative		
IND23	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative		
IND23	Participants obtenant une qualification au terme de leur participation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	07 - Lutter contre l'échec scolaire et renforcer l'accès à la qualification tout au long de la vie (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 07 / 10iii

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	910,00	400,00	510,00	347,00	133,00	214,00	0,38	0,33	0,42	46,00	24,00	22,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	150,00	67,00	83,00	87,00	45,00	42,00	0,58	0,67	0,51	18,00	13,00	5,00
CO03	personnes inactives	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées				133,00	69,00	64,00				23,00	15,00	8,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées				8,00	3,00	5,00				0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées				6,00	2,00	4,00				0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées				200,00	90,00	110,00				30,00	15,00	15,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées				125,00	33,00	92,00				13,00	7,00	6,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées				21,00	9,00	12,00				3,00	2,00	1,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées				153,00	53,00	100,00				29,00	16,00	13,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées				120,00	28,00	92,00				19,00	7,00	12,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées				97,00	23,00	74,00				19,00	9,00	10,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées				193,00	87,00	106,00				0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées				6,00	2,00	4,00				1,00	0,00	1,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées				110,00	28,00	82,00				10,00	8,00	2,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées				15,00	3,00	12,00				1,00	1,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées				347,00	133,00	214,00				46,00	24,00	22,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées				0,00						0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées				0,00						0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées				0,00						0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées				0,00						0,00		
	Total général des participants					348,00						47,00		

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Moins développées	128,00	56,00	72,00	173,00	53,00	120,00	0,00	0,00	0,00
CO02	chômeurs de longue durée	Moins développées	36,00	17,00	19,00	33,00	15,00	18,00	0,00	0,00	0,00
CO03	personnes inactives	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO04	personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO05	personnes exerçant un emploi, y compris les indépendants	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CO06	moins de 25 ans	Moins développées	45,00	22,00	23,00	65,00	32,00	33,00	0,00	0,00	0,00
CO07	plus de 54 ans	Moins développées	6,00	2,00	4,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO08	participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni enseignement ni formation	Moins développées	4,00	1,00	3,00	2,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Moins développées	84,00	40,00	44,00	86,00	35,00	51,00	0,00	0,00	0,00
CO10	titulaires d'un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ou de l'enseignement postsecondaire non supérieur (CITE 4)	Moins développées	37,00	10,00	27,00	75,00	16,00	59,00	0,00	0,00	0,00
CO11	titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Moins développées	6,00	5,00	1,00	12,00	2,00	10,00	0,00	0,00	0,00
CO12	participants vivant dans des ménages sans emploi	Moins développées	45,00	18,00	27,00	79,00	19,00	60,00	0,00	0,00	0,00
CO13	participants vivant dans des ménages sans emploi avec des enfants à charge	Moins développées	37,00	11,00	26,00	64,00	10,00	54,00	0,00	0,00	0,00
CO14	participants vivant dans des ménages d'une personne avec des enfants à charge	Moins développées	25,00	7,00	18,00	53,00	7,00	46,00	0,00	0,00	0,00
CO15	migrants, participants d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Moins développées	79,00	50,00	29,00	114,00	37,00	77,00	0,00	0,00	0,00
CO16	participants handicapés	Moins développées	2,00	1,00	1,00	3,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
CO17	autres personnes défavorisées	Moins développées	47,00	11,00	36,00	53,00	9,00	44,00	0,00	0,00	0,00
CO18	personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Moins développées	7,00	1,00	6,00	7,00	1,00	6,00	0,00	0,00	0,00
CO19	personnes venant de zones rurales	Moins développées	128,00	56,00	72,00	173,00	53,00	120,00	0,00	0,00	0,00
CO20	nombre de projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO21	nombre de projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO22	nombre de projets ciblés sur les administrations ou les services publics aux niveaux national, régional ou local	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
CO23	nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Moins développées	0,00			0,00			0,00		
	Total général des participants		128,00			173,00			0,00		

Axe prioritaire	07 - Lutter contre l'échec scolaire et renforcer l'accès à la qualification tout au long de la vie (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	10iii - Une meilleure égalité d'accès à l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes les catégories d'âges dans un cadre formel, non formel ou informel, la mise à niveau des savoirs, des aptitudes et des compétences de la main- d'œuvre et la promotion de parcours d'apprentissage souples passant notamment par une orientation professionnelle et la validation des compétences acquises

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 07

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND12	Nombre de participants à des actions aidées de lutte contre l'illettrisme	Moins développées	Nombre	1 200,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014				
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes		
IND12	Nombre de participants à des actions aidées de lutte contre l'illettrisme	Moins développées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	08 - Mettre les TIC au service du développement du territoire (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 08 / 2a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Moins développées	10 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Ménages	Moins développées	10 000,00			0,00	0,00	0,00	Aucune opération retenue.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	08 - Mettre les TIC au service du développement du territoire (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	2a - Étendre le déploiement de la large bande et la diffusion de réseaux à grande vitesse et soutenir l'adoption des technologies et réseaux émergents pour l'économie numérique
Objectif spécifique	8.1 - Assurer la continuité numérique par un accès généralisé au très haut débit

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IND27	Part des foyers raccordables au THD (>30Mbps)	Pourcentage	Moins développées	19,00	2014	100,00	19,00		Absence d'actualisation en 2017. Absence d'opération programmée par ailleurs. Les indicateurs de résultat doivent être a minima actualisés deux fois au cours de la programmation.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IND27	Part des foyers raccordables au THD (>30Mbps)	19,00		19,00		19,00	

Axe prioritaire	08 - Mettre les TIC au service du développement du territoire (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 08 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	IND29	Nombre d'équipements en visio-conférence dans les établissements scolaires	nombre	Moins développées	10,00			0,00	0,00	0,00	
S	IND29	Nombre d'équipements en visio-conférence dans les établissements scolaires	nombre	Moins développées	10,00			1,00	0,00	0,00	Pas d'opérations retenues

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IND29	Nombre d'équipements en visio-conférence dans les établissements scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IND29	Nombre d'équipements en visio-conférence dans les établissements scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	08 - Mettre les TIC au service du développement du territoire (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	8.2 - Accroître le développement de l'e-administration et des systèmes d'éducation et de formation en ligne

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IND28	Etablissements scolaires équipés en TIC	Pourcentage	Moins développées	20,00	2013	40,00	20,00		Absence d'actualisation en 2017. Absence d'opération programmée par ailleurs. Les indicateurs de résultat doivent être a minima actualisés deux fois au cours de la programmation.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IND28	Etablissements scolaires équipés en TIC	20,00		20,00		20,00	

Axe prioritaire	09 - Promouvoir l'innovation et la compétitivité des entreprises au service du développement économique et de l'emploi (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 09 / 3a

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	100,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	100,00			100,00	0,00	0,00	Le nombre d'entreprise pouvant potentiellement bénéficier d'un soutien financier autre que des subvention est de 480 en prévisionnel. Cette valeur étant supérieure à la valeur cible, la plateforme bloque l'envoi. Du coup, afin de régler ce point technique, la valeur prévisionnelle est ici écrêtée à la valeur cible.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	68,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	09 - Promouvoir l'innovation et la compétitivité des entreprises au service du développement économique et de l'emploi (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	3a - Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises
Objectif spécifique	9.1 - Favoriser la pérennité des entreprises et des associations

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IND30	Taux de survie des entreprises et des associations en création à 3 ans	Pourcentage	Moins développées	60,00	2013	70,00	60,00		Absence d'actualisation en 2017. Les indicateurs de résultat doivent être a minima actualisés deux fois au cours de la programmation.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IND30	Taux de survie des entreprises et des associations en création à 3 ans	60,00		60,00		60,00	

Axe prioritaire	09 - Promouvoir l'innovation et la compétitivité des entreprises au service du développement économique et de l'emploi (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 09 / 3d

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	25,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	25,00			4,00	0,00	0,00	
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	100,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Entreprises	Moins développées	100,00			0,00	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	4,00	4,00	0,00	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0,00	0,00	0,00	32,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	09 - Promouvoir l'innovation et la compétitivité des entreprises au service du développement économique et de l'emploi (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	9.2 - Améliorer la compétitivité des entreprises, et développer de nouveaux produits et services

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IND31	Taux d'entreprises unipersonnelles	pourcentage	Moins développées	75,00	2012	65,00	75,00		Absence d'actualisation en 2017. Les indicateurs de résultat doivent être à minima actualisés deux fois au cours de la programmation.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IND31	Taux d'entreprises unipersonnelles	75,00		75,00		75,00	

Axe prioritaire	10 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 10 / 7c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO14	Routes: longueur totale des routes reconstruites ou modernisées	km	Moins développées	2,20			0,00	0,00	0,00	Potentiel de réalisation de 0.25 après vérification de service fait.
S	CO14	Routes: longueur totale des routes reconstruites ou modernisées	km	Moins développées	2,20			0,20	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO14	Routes: longueur totale des routes reconstruites ou modernisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO14	Routes: longueur totale des routes reconstruites ou modernisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	10 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable
Objectif spécifique	10.1 - Réduire la densité et l'empreinte carbone du trafic routier

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IND37	Nombre d'infrastructures connexes à l'organisation des lignes de transport (arrêt bus, gare routière,...)	nombre	Moins développées	22,00	2013	70,00	22,00		Absence d'actualisation en 2017. Les indicateurs de résultat doivent être a minima actualisés deux fois au cours de la programmation
IND38	Longueur cumulée des bouchons à l'entrée de Marigot et Grand-Case à l'heure de pointe du matin	Kilomètre	Moins développées	6,00	2013	1,00	6,00		Absence d'actualisation en 2017. Les indicateurs de résultat doivent être a minima actualisés deux fois au cours de la programmation

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IND37	Nombre d'infrastructures connexes à l'organisation des lignes de transport (arrêt bus, gare routière,...)	22,00		22,00		22,00	
IND38	Longueur cumulée des bouchons à l'entrée de Marigot et Grand-Case à l'heure de pointe du matin	6,00		6,00		6,00	

Axe prioritaire	11 - Assurer les bases d'un développement durable respectueux de l'environnement (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 11 / 6b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Personnes	Moins développées	8 000,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	Personnes	Moins développées	8 000,00			0,00	0,00	0,00	Pas d'opération retenue.
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	14 500,00			0,00	0,00	0,00	STEU en construction, pas de raccordement possible fin 2017
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Équivalents habitants	Moins développées	14 500,00			14 500,00	0,00	0,00	La STEU représente un potentiel de 18 000 (population équivalent). Cette valeur étant supérieure à la valeur cible, la plateforme bloque l'envoi. Afin de résoudre ce point technique, la valeur programmée est ici écriée à la valeur cible.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO18	Alimentation en eau: population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	11 - Assurer les bases d'un développement durable respectueux de l'environnement (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	6b - Investir dans le secteur de l'eau afin de remplir les obligations découlant de l'acquis environnemental de l'Union et de répondre aux besoins recensés par les États membres en matière d'investissements qui vont au-delà de ces obligations
Objectif spécifique	11.1 - Développer les infrastructures d'eau potable et d'assainissement au profit de l'ensemble de la population

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IND32	Rendement technique des réseaux d'alimentation en eau potable	Pourcentage	Moins développées	45,00	2012	65,00	45,00		Absence d'actualisation en 2017. Absence d'opération programmée par ailleurs. Les indicateurs de résultat doivent être a minima actualisés deux fois au cours de la programmation.
IND33	Taux de raccordement au réseau collectif d'assainissement	Pourcentage	Moins développées	65,00	2012	82,00	65,00		Absence d'actualisation en 2017. Les indicateurs de résultat doivent être a minima actualisés deux fois au cours de la programmation.
IND34	Taux de perte hydraulique du réseau d'assainissement	Pourcentage	Moins développées	40,00	2012	5,00	40,00		Absence d'actualisation en 2017. Les indicateurs de résultat doivent être a minima actualisés deux fois au cours de la programmation.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IND32	Rendement technique des réseaux d'alimentation en eau potable	45,00		45,00		45,00	
IND33	Taux de raccordement au réseau collectif d'assainissement	65,00		65,00		65,00	
IND34	Taux de perte hydraulique du réseau d'assainissement	40,00		40,00		40,00	

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcoûts (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12 / 2c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	5,00			0,00	0,00	0,00	
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Moins développées	5,00			0,00	0,00	0,00	Pas d'opération retenue.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcoûts (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	2c - Renforcer les applications TIC dans les domaines de l'administration en ligne, de l'apprentissage en ligne, de l'intégration par les technologies de l'information, de la culture en ligne et de la santé en ligne (télésanté)
Objectif spécifique	12.1 - Assurer un accès aux TIC à un prix attractif pour les particuliers et les entreprises

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IND52	Coût de la bande passante	€/Mb/s	Moins développées	75,00	2012	15,00	75,00		Absence d'actualisation en 2017. Absence d'opération programmée par ailleurs. Les indicateurs de résultat doivent être a minima actualisés deux fois au cours de la programmation.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IND52	Coût de la bande passante	75,00		75,00		75,00	

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcoûts (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12 / 5b

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
-----	----	------------	-----------------	---------------------	-----------------------------	------------------------------	------------------------------	------------	-------------	-------------	--------------

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
-----	----	------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcoûts (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	5b - Favoriser les investissements destinés à remédier à des risques spécifiques, en garantissant une résilience aux catastrophes et en développant des systèmes de gestion des situations de catastrophe
Objectif spécifique	12.2 - Mise aux normes parasismiques

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IND48	Nombre de bâtiments publics renforcés	nombre	Moins développées			4,00	0,00		Pas d'opération retenue.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IND48	Nombre de bâtiments publics renforcés	0,00		0,00		0,00	

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcoûts (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 12 / 7c

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	IND41	Nombre de points de débarquement pêche créés	Nombre	Moins développées	2,00			0,00	0,00	0,00	
S	IND41	Nombre de points de débarquement pêche créés	Nombre	Moins développées	2,00			0,00	0,00	0,00	Pas d'opération retenue.

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IND41	Nombre de points de débarquement pêche créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IND41	Nombre de points de débarquement pêche créés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcoûts (Saint-Martin)
Priorité d'investissement	7c - Élaborer et améliorer des systèmes de transport respectueux de l'environnement, y compris les systèmes peu bruyants, et à faible émission de carbone, y compris le transport maritime et sur les voies navigables, les ports, les liens multimodaux et les infrastructures aéroportuaires, de façon à promouvoir une mobilité locale et régionale durable
Objectif spécifique	12.3 - Permettre le développement d'une filière pêche et de la petite plaisance

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	2017 Total	2017 Qualitative	Observations
IND46	Nombre de points de débarquement pêche créés	nombre	Moins développées			2,00	0,00		Absence d'actualisation en 2017. Absence d'opération programmée par ailleurs. Les indicateurs de résultat doivent être a minima actualisés deux fois au cours de la programmation.

ID	Indicateur	2016 Total	2016 Qualitative	2015 Total	2015 Qualitative	2014 Total	2014 Qualitative
IND46	Nombre de points de débarquement pêche créés	0,00		0,00		0,00	

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Axe prioritaire	13 - Assistance technique FSE (Guadeloupe et Saint-Martin)
-----------------	--

Tableau 4A : Indicateurs de réalisation communs pour le FSE et l'IEJ - 13

ID	Indicateur	Catégorie de région	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes

Tableau 4B: Indicateurs de réalisation spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 13

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure	Valeur cible (2023)			Valeur cumulée			Taux de réalisation			2017		
				Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND35	Nombre d'études réalisées		Nombre	13,00			0,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
IND36	Nombre d'actions de communication		Nombre	30,00			5,00	0,00	0,00	0,17			5,00	0,00	0,00
IND40	Nombre de participants à des actions de formation suivies par les agents de l'AG et des OI en charge de la gestion et du contrôle du programme		Nombre	77,00			30,00	0,00	0,00	0,39			30,00	0,00	0,00
IND51	Nombre d'ETP		nombre				0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016			2015			2014		
			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
IND35	Nombre d'études réalisées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IND36	Nombre d'actions de communication		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IND40	Nombre de participants à des actions de formation suivies par les agents de l'AG et des OI en charge de la gestion et du contrôle du programme		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IND51	Nombre d'ETP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axe prioritaire	13 - Assistance technique FSE (Guadeloupe et Saint-Martin)
Objectif spécifique	13.1 - Mettre en place un système efficient de gestion, de suivi, de contrôle et d'évaluation et soutenir une animation, une information et une communication proches des citoyens et des bénéficiaires (Guadeloupe et Saint Martin)

Tableau 2C : Indicateurs de résultat spécifiques au programme pour le FSE et l'IEJ - 13 / 13.1

ID	Indicateur	Catégorie de région	Unité de mesure de l'indicateur	Indicateurs de réalisation utilisés comme base pour la fixation des cibles	Unité de mesure pour les valeurs de référence et les valeurs cibles	Valeur cible (2023)			Taux de réalisation			2017						
						Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Cumulé			Total annuel			Qualitative
IND39	Délai écoulé entre la transmission du rapport d'exécution par le MO et l'émission du rapport de service fait par le service		Nombre (Jours)		Nombre	10,00			11,70%			117,00	0,00	0,00	117,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2016						2015								
			Cumulé			Total annuel			Qualitative	Cumulé			Total annuel			Qualitative	
IND39	Délai écoulé entre la transmission du rapport d'exécution par le MO et l'émission du rapport de service fait par le service		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

ID	Indicateur	Catégorie de région	2014					
			Cumulé			Total annuel		
IND39	Délai écoulé entre la transmission du rapport d'exécution par le MO et l'émission du rapport de service fait par le service		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER) - 14

Axe prioritaire	14 - Assistance technique FEDER (Saint-Martin)
-----------------	--

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2017 Total	2017 Hommes	2017 Femmes	Observations
F	IND35	Nombre d'études réalisées	Nombre		15,00			0,00	0,00	0,00	Potential de 2 réalisations après vérification de service fait : enquête de notoriété et évaluation ex ante de l'ingénierie financière
S	IND35	Nombre d'études réalisées	Nombre		15,00			2,00	0,00	0,00	
F	IND36	Nombre d'actions de communication	Nombre		10,00			0,00	0,00	0,00	Potential de 7 après vérification de service fait relative aux actions du joli mois de l'Europe
S	IND36	Nombre d'actions de communication	Nombre		10,00			5,00	0,00	0,00	
F	IND51	Nombre d'ETP	nombre					0,00	0,00	0,00	
S	IND51	Nombre d'ETP	nombre					1,50	0,00	0,00	

(1) S = Valeur cumulée — réalisations devant résulter des opérations sélectionnées [prévisions fournies par les bénéficiaires], F = Valeur cumulée — réalisations résultant des opérations [réalisation effective]

(1)	ID	Indicateur	2016 Total	2016 Hommes	2016 Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	2014 Total	2014 Hommes	2014 Femmes
F	IND35	Nombre d'études réalisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IND35	Nombre d'études réalisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IND36	Nombre d'actions de communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IND36	Nombre d'actions de communication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
F	IND51	Nombre d'ETP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
S	IND51	Nombre d'ETP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	0
CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	0

Tableau 5: Informations sur les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2017 Cumul total	2017 Cumul - hommes	2017 Cumul - femmes	2017 Total annuel	2017 Total annuel - hommes	2017 Total annuel - femmes
01	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	6 479 965,94					
01	O	REA01	Nombre de participants D.E. ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Nombre			900,00	383,00	517,00	900,00	383,00	517,00
01	R	RES01	Nombre de jeunes moins de 25 ans NEET ou précaires	Nombre	FSE	Moins développées	928,00	510,00	368,00	928,00	510,00	368,00
02	O	CO07	plus de 54 ans	Number	FSE	Moins développées	79,00	35,00	44,00	8,00	2,00	6,00
02	O	CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Number	FSE	Moins développées	447,00	194,00	253,00	33,00	12,00	21,00
02	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	2 759 479,00					
02	O	REA03	Nombre de créateurs ou dirigeants engagés dans une action de formation	Nombre	FSE	Moins développées	228,00	98,00	130,00	0,00	0,00	0,00
03	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	397,00	216,00	181,00	57,00	39,00	18,00
03	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	75 719,00					
03	O	REA02	Nombre de participants à des actions aidées de lutte contre l'illettrisme	Nombre	FSE	Moins développées	53,00	16,00	37,00	53,00	16,00	37,00
04	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	0,00					
04	O	IND14	Nombre de jeunes décrocheurs ou en difficulté scolaires entrés dans des dispositifs innovants en matière de lutte contre le décrochage	Nombre	FSE	Moins développées	598,00	560,00	315,00	0,00	0,00	0,00
05	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	613 478,21					
05	O	IND17	Nombre de jeunes de moins de 25 ans accompagnés dans un projet de mobilité hors Saint-Martin (bourses, pass'mobilité ...)	Nombre	FSE	Moins développées	801,00	257,00	544,00	299,00	85,00	214,00
06	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	0,00					
06	O	IND19	Nombre de structures bénéficiant d'une action de professionnalisation	Nombre	FSE	Moins développées	186,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
07	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	347,00	133,00	214,00	46,00	24,00	22,00
07	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	1 072 717,28					
07	O	IND50	Nombre de participants à des actions de lutte contre l'illettrisme et le décrochage	Nombre	FSE	Moins développées	49,00	12,00	37,00	0,00	0,00	0,00
08	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées	0,00					
08	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	0,00					
09	O	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Enterprises	FEDER	Moins développées	0,00					
09	O	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Enterprises	FEDER	Moins développées	0,00					
09	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	0,00					
10	O	CO14	Routes: longueur totale des routes reconstruites ou modernisées	km	FEDER	Moins développées	0,00					
10	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	0,00					
11	O	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Population équivalent	FEDER	Moins développées	0,00					
11	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	0,00					
12	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	0,00					
12	O	IND41	Nombre de points de débarquement pêche créés	Nombre	FEDER	Moins développées	0,00					

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total	Observations
-----------------	-------------------	----------------	------------	-----------------	-------	---------------------	------------------	------------------	------------------	--------------

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	2016 Cumul total	2015 Cumul total	2014 Cumul total	Observations
01	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
01	O	REA01	Nombre de participants D.E. ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Nombre			0,00	0,00	0,00	
01	R	RES01	Nombre de jeunes moins de 25 ans NEET ou précaires	Nombre	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
02	O	CO07	plus de 54 ans	Number	FSE	Moins développées	71,00	34,00	6,00	
02	O	CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Number	FSE	Moins développées	414,00	266,00	46,00	
02	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
02	O	REA03	Nombre de créateurs ou dirigeants engagés dans une action de formation	Nombre	FSE	Moins développées	228,00	149,00	0,00	
03	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	340,00	214,00	0,00	
03	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
03	O	REA02	Nombre de participants à des actions aidées de lutte contre l'illettrisme	Nombre	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
04	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
04	O	IND14	Nombre de jeunes décrocheurs ou en difficulté scolaires entrés dans des dispositifs innovants en matière de lutte contre le décrochage	Nombre	FSE	Moins développées	598,00	563,00	0,00	
05	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
05	O	IND17	Nombre de jeunes de moins de 25 ans accompagnés dans un projet de mobilité hors Saint-Martin (bourses, pass'mobilité ...)	Nombre	FSE	Moins développées	502,00	502,00	0,00	
06	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
06	O	IND19	Nombre de structures bénéficiant d'une action de professionnalisation	Nombre	FSE	Moins développées	186,00	186,00	0,00	
07	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	301,00	173,00	0,00	
07	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
07	O	IND50	Nombre de participants à des actions de lutte contre l'illettrisme et le décrochage	Nombre	FSE	Moins développées	49,00	49,00	0,00	
08	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
08	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
09	O	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Enterprises	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
09	O	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Enterprises	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
09	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
10	O	CO14	Routes: longueur totale des routes reconstruites ou modernisées	km	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
10	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
11	O	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Population équivalent	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
11	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
12	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	
12	O	IND41	Nombre de points de débarquement pêche créés	Nombre	FEDER	Moins développées	0,00	0,00	0,00	

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
01	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	12 581 717,65			41 939 058,82		
01	O	REA01	Nombre de participants D.E. ayant bénéficié d'un parcours personnalisé	Nombre			7000			12 000,00		
01	R	RES01	Nombre de jeunes moins de 25 ans NEET ou précaires	Nombre	FSE	Moins développées	6500			14 000,00		
02	O	CO07	plus de 54 ans	Number	FSE	Moins développées	100			2 000,00	800,00	1 200,00
02	O	CO09	titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Number	FSE	Moins développées	900			7 000,00	3 000,00	4 000,00
02	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	15 715 610			52 385 366,00		
02	O	REA03	Nombre de créateurs ou dirigeants engagés dans une action de formation	Nombre	FSE	Moins développées	180			350,00		
03	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	4754	1949	2805	9 160,00	3 755,00	5 405,00
03	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	15425514			51 422 000,00		
03	O	REA02	Nombre de participants à des actions aidées de lutte contre l'illettrisme	Nombre	FSE	Moins développées	670			2 010,00	905,00	1 005,00
04	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	2 762 118			9 207 059,00		
04	O	IND14	Nombre de jeunes décrocheurs ou en difficulté scolaires entrés dans des dispositifs innovants en matière de lutte contre le décrochage	Nombre	FSE	Moins développées	3500			7 500,00	4 000,00	3 500,00
05	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	3000000			8 818 471,00		
05	O	IND17	Nombre de jeunes de moins de 25 ans accompagnés dans un projet de mobilité hors Saint-Martin (bourses, pass'mobilité ...)	Nombre	FSE	Moins développées	1750			5 000,00		
06	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	759176			2 765 881,00		

Axe prioritaire	Type d'indicateur	Identificateur	Indicateur	Unité de mesure	Fonds	Catégorie de région	Valeur intermédiaire pour 2018 - Total	Valeur intermédiaire pour 2018 - Hommes	Valeur intermédiaire pour 2018 - Femmes	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes
06	O	IND19	Nombre de structures bénéficiant d'une action de professionnalisation	Nombre	FSE	Moins développées	162			370,00		
07	O	CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Number	FSE	Moins développées	450			910,00		
07	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FSE	Moins développées	3500000			12 058 240,00		
07	O	IND50	Nombre de participants à des actions de lutte contre l'illettrisme et le décrochage	Nombre	FSE	Moins développées	1200			4 000,00		
08	O	CO10	Infrastructures TIC: ménages supplémentaires bénéficiant d'un accès à large bande d'au moins 30 Mbps	Households	FEDER	Moins développées	5000			10 000,00		
08	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	1196133			5 980 666,00		
09	O	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Enterprises	FEDER	Moins développées	18			25,00		
09	O	CO03	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions	Enterprises	FEDER	Moins développées	30			100,00		
09	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	3112128			15 560 640,00		
10	O	CO14	Routes: longueur totale des routes reconstruites ou modernisées	km	FEDER	Moins développées	1,50			2,20		
10	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	1594997			7 974 896,00		
11	O	CO19	Traitement des eaux usées: Population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées	Population equivalent	FEDER	Moins développées	7 250, 00			14 500,00		
11	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	6097000			30 485 000,00		
12	F	FIN01	Montant certifié dans le système comptable	€uro	FEDER	Moins développées	3073426			15 367 134,00		
12	O	IND41	Nombre de points de débarquement pêche créés	Nombre	FEDER	Moins développées	1			2,00		

3.4 Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

(telle que définie dans le tableau 1 de l'annexe II du règlement d'exécution (UE) n° 1011/2014 [Modèle pour la transmission des données financières])

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
01	FSE	Moins développées	Total	41 939 059,00	85,00%	31 467 803,89	75,03%	31 305 884,62	13 259 441,48	31,62%	6
02	FSE	Moins développées	Total	52 384 363,00	82,00%	22 155 201,25	42,29%	17 569 606,19	5 689 897,17	10,86%	25
03	FSE	Moins développées	Total	51 423 000,00	85,00%	22 421 284,63	43,60%	22 136 950,90	2 264 779,77	4,40%	38
04	FSE	Moins développées	Total	9 207 059,00	85,00%	4 948 249,58	53,74%	4 948 249,58	901 336,62	9,79%	5
05	FSE	Moins développées	Total	8 818 471,00	85,00%	3 679 025,11	41,72%	3 679 025,11	809 298,27	9,18%	13
06	FSE	Moins développées	Total	2 765 884,00	85,00%	422 496,28	15,28%	422 496,28	187 659,62	6,78%	1
07	FSE	Moins développées	Total	12 058 240,00	85,00%	3 944 798,85	32,71%	3 944 798,85	2 356 057,73	19,54%	24
08	FEDER	Moins développées	Total	5 980 666,00	76,88%	1 646 514,13	27,53%	1 511 372,77	0,00	0,00%	3
09	FEDER	Moins développées	Total	15 560 640,00	67,03%	12 099 860,08	77,76%	7 586 571,25	4 977 468,80	31,99%	27
10	FEDER	Moins développées	Total	7 974 896,00	37,30%	474 985,21	5,96%	403 737,43	343 127,20	4,30%	1
11	FEDER	Moins développées	Total	30 485 000,00	39,27%	14 426 641,57	47,32%	14 009 652,86	10 468 425,69	34,34%	2
12	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	Total	15 367 134,00	47,13%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
13	FSE	Moins développées	Total	8 176 118,00	85,00%	4 627 800,51	56,60%	4 627 800,51	127 673,24	1,56%	7
14	FEDER	Moins développées	Total	1 650 000,00	84,85%	638 415,22	38,69%	638 415,22	354 059,11	21,46%	1
Total	FEDER	Moins développées		61 651 202,00	50,89%	29 286 416,21	47,50%	24 149 749,53	16 143 080,80	26,18%	34
Total	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population		15 367 134,00	47,13%	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Total	FSE	Moins développées		186 772 194,00	84,16%	93 666 660,10	50,15%	88 634 812,04	25 596 143,90	13,70%	119
Total général				263 790 530,00	74,23%	122 953 076,31	46,61%	112 784 561,57	41 739 224,70	15,82%	153

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
01	FSE	Moins développées	103	01	02	07		08, 07, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR91	31 467 803,89	31 305 884,62	13 259 441,48	6
02	FSE	Moins développées	106	02	03	07		03, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR91	21 963 859,70	17 406 965,80	5 689 897,17	24
02	FSE	Moins développées	107	01	02	07		03, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR91	191 341,55	162 640,39	0,00	1
03	FSE	Moins développées	109	01	02	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR91	22 421 284,63	22 136 950,90	2 264 779,77	38
04	FSE	Moins développées	115	01	02	07		05, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR91	4 948 249,58	4 948 249,58	901 336,62	5
05	FSE	Moins développées	103	01	02	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR91	3 679 025,11	3 679 025,11	809 298,27	13
06	FSE	Moins développées	113	01	02	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR91	422 496,28	422 496,28	187 659,62	1
07	FSE	Moins développées	115	01	02	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR91	1 236 823,81	1 690 815,65	628 938,38	3
07	FSE	Moins développées	117	01	02	07		05, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR91	2 707 975,04	2 253 983,20	1 727 119,35	21
08	FEDER	Moins développées	001	01	02	07	02		13	FR91	300 314,13	165 172,77	0,00	1
08	FEDER	Moins développées	048	01	02	07	02		13	FR91	1 000 000,00	750 000,00	0,00	1
08	FEDER	Moins développées	078	01	02	07	02		24	FR91	346 200,00	596 200,00	0,00	1
09	FEDER	Moins développées	001	01	02	07	03		24	FR91	12 099 860,08	7 586 571,25	4 977 468,80	27
10	FEDER	Moins développées	032	01	02	07	07		24	FR91	474 985,21	403 737,43	343 127,20	1
11	FEDER	Moins développées	123	01	02	07	06		24	FR91	14 426 641,57	14 009 652,86	10 468 425,69	2
12	FEDER	Ultrapériphériques ou septentrionales à faible densité de population	100	01	02	07	05		24	FR91	0,00	0,00	0,00	0
13	FSE	Moins développées	121	01	02	07		08, 08, 08, 08, 08, 08, 08, 08	24	FR91	4 627 800,51	4 627 800,51	127 673,24	7
14	FEDER	Moins développées	121	01	02	07			24	FR91	638 415,22	638 415,22	354 059,11	1

Tableau 8: L'utilisation du financement croisé

1	2	3	4	5	6
Utilisation du financement croisé	Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour le financement croisé sur la base de certaines opérations (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (3/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union utilisé au titre du financement croisé sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (5/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	01	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	02	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	03	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	04	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	05	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	06	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre	07	0,00		0,00	

du FEDER, mais soutenus par le FSE					
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	08	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	09	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	10	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	11	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le FEDER	12	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FEDER, mais soutenus par le FSE	13	0,00		0,00	
coûts éligibles pour un soutien au titre du FSE, mais soutenus par le	14	0,00		0,00	

FEDER					
-------	--	--	--	--	--

Tableau 9: Coût des opérations réalisées en dehors de la zone du programme (FEDER et Fonds de cohésion au titre de l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»)

1	2	3	4	5
Axe prioritaire	Montant du soutien de l'Union envisagé pour les opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base d'opérations sélectionnées (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (2/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)	Montant du soutien de l'Union aux opérations réalisées en dehors de la zone du programme sur la base des dépenses éligibles déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part du soutien de l'Union à l'axe prioritaire (en %) (4/soutien de l'Union à l'axe prioritaire*100)
08	0,00		0,00	
09	0,00		0,00	
10	0,00		0,00	
11	0,00		0,00	
12	0,00		0,00	
14	0,00		0,00	

Tableau 10: Dépenses supportées en dehors de l'Union (FSE)

Montant des dépenses qu'il est envisagé de supporter en dehors de l'Union au titre des objectifs thématiques 8 et 10 sur la base des opérations retenues (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [1/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]	Dépenses éligibles supportées en dehors de l'Union déclarées par le bénéficiaire à l'autorité de gestion (en euros)	Part de la dotation totale (participation de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds [3/dotation totale (contribution de l'Union et nationale) allouée au programme du FSE ou part du FSE dans un programme multi-fonds*100]
0,00		0,00	

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Aucun livrable disponible au 31/12/2017.

Les premiers livrables seront valorisés dans le cadre du prochain rapport de mise en oeuvre en lien avec la section "Plan d'évaluation" de la partie B du rapport type, à remplir dans le cadre du rapport annuel de mise en oeuvre renforcé.

6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

En 2017, la mise en œuvre du programme a principalement été marquée par les phénomènes cycloniques qui ont touché la Guadeloupe et Saint-Martin. Les répercussions sur la réalisation des opérations et les perspectives de remontées de dépenses sont de toute évidence non négligables. L'annonce de la prolongation de l'IEJ, le changement des modalités de chiffrage des indicateurs ainsi que la modification de la méthode de calcul du dégagement d'office sont d'autres points ayant impacté la mise en œuvre du programme et qu'il conviendra d'aborder ici.

Cyclone Irma à Saint-Martin :

Au cours du mois de septembre 2017, l'île de Saint-Martin a été touchée par plusieurs événements climatiques qui ont causé des dégâts majeurs sur l'ensemble du patrimoine et des infrastructures publiques et privées.

Parmi ceux-ci, l'ouragan Irma a déployé dans la nuit du 5 au 6 septembre 2017 des vents dépassant les 350 km/h qui ont littéralement dévasté le territoire, 95% du bâti ayant subi des impacts et/ou une houle historique dans des proportions plus ou moins graves selon les zones.

D'après le comité interministériel pour la reconstruction du 11/10/2017, le bilan du passage de l'ouragan Irma, catégorie 5+, à Saint-Martin s'établissait notamment à :

- 20 000 constructions impactées ;
- 4000 pertes totales ou partielles de toitures de logements ;
- 25% de bâtiments totalement détruits ou irrécupérables ;
- 4 quartiers dépourvus d'eau potable ;
- baisse de 50% de la production d'eau ;
- plus de 4000 salariés en activité partielle ;
- la perspective d'une augmentation des dépôts de bilan et d'une forte hausse du chômage.

Face à un tel bilan et face au sinistre partiel ou total des projets cofinancés le programme, la question des modalités de poursuite du programme s'est posée. Dans sa lettre du 16 janvier 2018, le préfet de Guadeloupe a ainsi interrogé la Commission européenne sur le traitement des opérations financées sinistrées. Outre la validation par la Commission[1], pour cause de cas de force majeure, des dépenses déclarées par les bénéficiaires de projets sinistrés ; la décision a été prise de procéder à une révision du PO Etat dans le cadre de la reconstruction de Saint-Martin, grâce à la modification intervenue le 4 juillet 2017 du règlement cadre des FESI.

Les projets retenus au sein de l'axe prioritaire dédié à la reconstruction pourront ainsi bénéficier d'un financement FEDER à hauteur de 95% mais devront répondre à l'une des priorités d'investissement définies dans l'article 5 du règlement spécifique du FEDER.

Pour conclure sur ce point, il est à noter que malgré la situation de catastrophe naturelle, il n'y a pas eu d'activation de la clause de force majeure. Les nouvelles dispositions en matière de calcul du dégagement d'office communiquées par la Commission dans son EGESIF du 23/11/2017, y ont contribué. La méthode initialement optée par la Commission européenne de calcul du dégagement d'office par programme, par fonds et par catégories de région a été modifiée au profit d'une méthode de calcul du dégagement d'office par programme. Cette méthode autorise notamment la compensation au sein d'un programme, entre les fonds et les catégories de région. C'est ainsi que le dégagement d'office a ainsi pu être évité au 31/12/2017. Pour autant le risque demeure sur les années 2018 et suivantes compte tenu de l'ampleur de l'impact à moyen et long terme des ouragans.

Prolongation de l'IEJ :

Suite à la notification par la Commission européenne aux autorités françaises de la prolongation de ce dispositif jusqu'à la fin de la période 2014-2020, le programme IEJ antional a été complété d'une enveloppe de 113 449 511 € qui nécessite la mobilisation en contrepartie d'un montant équivalent de crédits FSE.

En ce qui concerne la Guadeloupe, le montant des crédits déconcentrés complémentaires pour la période 2017-2020 a bénéficié d'un apport de 8 M€ de crédits IEJ qui sont venus s'ajouter à ceux notifiés pour la période 2014-2020.

L'accent a été mis sur la mise en place de conventions annuelles dans le cadre de la programmation de cette prolongation, et ce afin d'assurer une déclaration rapide des dépenses et ainsi faciliter une redistribution éventuelle des crédits entre régions en cas de difficultés liées à la mise en œuvre des fonds.

Changements de modalités de chiffrage des indicateurs :

Conformément aux instructions de la Commission Européenne[5], le chiffrage des indicateurs de réalisation FEDER s'est vu modifié afin de permettre une harmonisation de la comptabilité pour tous les FESI.

Cette modification est applicable dès le RAMO 2017 et conduit donc à revoir la méthode de collecte des indicateurs afin de prendre en compte la valeur des indicateurs de réalisation en dépit d'une réalisation partielle du projet à condition de disposer d'un justificatif probant de la réalisation chiffrée. Cette nouvelle méthode nécessite un temps d'adaptation en interne des procédures de l'autorité de gestion en lien avec de nouvelles exigences vis-à-vis des porteurs de projets. Par ailleurs, il est à noter que nombreux sont les indicateurs de ce programme qui ne se prêtent pas à une comptabilisation/valorisation au fil de l'eau. En effet, la plupart des indicateurs du cadre de performance FEDER nécessite un achèvement de l'infrastructure de base pour pouvoir générer de la donnée (ménage supplémentaire bénéficiant d'un accès

à large bande, population supplémentaire bénéficiant d'un meilleur traitement des eaux usées, nombre de points de débarquement pêche créés) ou sont corrélés au bénéfice de la subvention (nombre d'entreprise bénéficiant d'une subvention).

Des éléments de guidance solides sont attendus afin de pouvoir disposer d'une compréhension et d'une interprétation partagée entre les autorités de gestion s'agissant des modalités de valorisation de la donnée en lien avec la problématique de fiabilité.

Retard dans la mise à disposition opérationnelle du système d'information :

S'agissant plus particulièrement du FSE, il importe de souligner que c'est à partir de la mi-mai que le module permettant aux porteurs de projet de déposer leurs bilan d'exécution sur la plate-forme « Ma démarche FSE » a été opérationnel pour la Guadeloupe et Saint-Martin, à l'instar de l'ensemble des régions ultra-périphériques françaises utilisant ce système.

Ce retard a eu un impact important sur le délai et le niveau des dépenses transmises à la Commission Européenne.

Ainsi, ce n'est qu'au cours du dernier trimestre 2017 que les premières dépenses furent présentées à l'autorité compétente pour certification.

b) Une évaluation permettant de déterminer si les progrès accomplis pour atteindre les valeurs cibles sont suffisants pour garantir leur réalisation, qui indique les éventuelles mesures correctrices prises ou prévues, le cas échéant.

Sans objet.

A noter que cette évaluation est facultative s'agissant des rapports allégés.

Le présent rapport rentre dans cette catégorie.

Aussi, les résultats de cette évaluation seront valorisés dans le prochain rapport renforcé.

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

I. Identification du programme et de la priorité ou de la mesure au titre desquels un soutien des Fonds ESI est fourni [article 46, paragraphe 2, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
1. Axes prioritaires ou mesures visant à soutenir l'instrument financier, y compris le ou les Fonds, dans le cadre des Fonds ESI	
1.1. Axe prioritaire visant à soutenir l'instrument financier dans le cadre d'un programme relevant des Fonds ESI	09 - Promouvoir l'innovation et la compétitivité des entreprises au service du développement économique et de l'emploi (Saint-Martin)
2. Nom du ou des Fonds ESI soutenant l'instrument financier au titre de l'axe prioritaire ou de la mesure	FEDER
3. Objectif(s) thématique(s) visé(s) à l'article 9, premier alinéa, du règlement (UE) n° 1303/2013 soutenu(s) par l'instrument financier	03 - Renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises, du secteur agricole (pour le FEADER) et du secteur de la pêche et de l'aquaculture (pour le FEAMP)
3.1. Montant des fonds ESI engagés dans les accords de financement selon l'objectif thématique individuel choisi dans le champ 3 (facultatif)	
4 autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
4.1. Numéro CCI de chacun des autres programmes relevant des Fonds ESI apportant des contributions à l'instrument financier	
30. Date d'achèvement de l'évaluation ex ante	
31. Sélection des organismes chargés de la mise en œuvre des instruments financiers	
31.1. Le processus de sélection ou de désignation a-t-il déjà commencé?	Non
II. Description de l'instrument financier et des modalités de mise en œuvre [article 46, paragraphe 2, point b), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
5. Nom de l'instrument financier	Fonds de garantie à destination des entreprises en création/reprise (jeunes pousses) du territoire de Saint-Martin
6. Adresse officielle/siège d'exploitation de l'instrument financier (nom du pays et ville)	Saint-Martin, France
7. modalités de mise en œuvre	
7.1. Instruments financiers créés à l'échelon de l'Union et gérés directement ou indirectement par la Commission, visés à l'article 38, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) n° 1303/2013, et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI	Non
7.1.1. Nom de l'instrument financier au niveau de l'Union	
7.2. Instrument financier créé à l'échelon national, régional, transnational ou transfrontalier et géré par ou sous la responsabilité de	Investissement dans le capital de personnes morales

l'autorité de gestion, visé à l'article 38, paragraphe 1, point b), et bénéficiant de contributions de programmes relevant de Fonds ESI conformément à l'article 38, paragraphe 4, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013	existantes ou nouvellement créées
8. Type d'instrument financier	Fonds spécifique
8.1. Instruments financiers sur mesure ou satisfaisant aux conditions standard, par ex., «instruments prêts à l'emploi»	Instrument «prêt à l'emploi»
8.1.1. Type d'instruments «prêts à l'emploi»	Garantie plafonnée
9. Type de produits fournis par l'instrument financier: prêts, microcrédits, garanties, participations ou quasi-participations, autres produits financiers ou autres formes de soutien combinées avec le produit financier conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
9.0.1. Prêts (\geq 25 000 EUR)	Non
9.0.2. Microcrédits (< 25 000 EUR et accordés à des micro-entreprises) conformément à SEC/2011/1134 final	Non
9.0.3. Garanties	Oui
9.0.4. Actions	Non
9.0.5. Quasi-participations	Non
9.0.6. Autres produits financiers	Non
9.0.7. Autre forme de soutien combinée avec un produit financier	Non
9.1. Description de l'autre produit financier	
9.2. Autre forme de soutien combinée avec le produit financier: subvention, bonification d'intérêts, contribution aux primes de garanties conformément à l'article 37, paragraphe 7, du règlement (UE) n° 1303/2013	
10. Statut juridique de l'instrument financier, conformément à l'article 38, paragraphe 6, du règlement (UE) n° 1303/2013 [uniquement pour les instruments financiers visés à l'article 38, paragraphe 4, point b)]: comptes fiduciaires ouverts au nom de l'organisme de mise en œuvre et pour le compte de l'autorité de gestion ou en tant que bloc financier séparé au sein de l'institution financière	Compte fiduciaire
III. Identification de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier visé à l'article 38, paragraphe 1, point a), à l'article 38, paragraphe 4, points a), b) et c), du règlement (UE) n° 1303/2013 et des intermédiaires financiers visés à l'article 38, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013 [article 46, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
11. Organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
11.1. Type d'organisme de mise en œuvre conformément à l'article 38, paragraphe 4, du règlement (UE) no 1303/2013: a) personnes morales existantes ou nouvellement créées s'occupant de la mise en œuvre d'instruments financiers; b) organisme accomplissant des tâches d'exécution ou c) autorité de gestion accomplissant directement des tâches d'exécution (pour les prêts et les garanties uniquement)	Personne morale existante ou nouvellement créée
11.1.1. Nom de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	France Active Garantie
11.1.2. Adresse officielle/siège d'exploitation (pays et ville) de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	Cityscope, 3 rue Franklin, 93100, Montreuil sous Bois
12. Procédure de sélection de l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier: passation de marché public; autre procédure	Choix conformément aux règles de la directive relative aux marchés publics
12.1. Description de l'autre procédure de sélection de l'organisme	

mettant en œuvre l'instrument financier	
13. Date de signature de l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier	
IV. Montant total des contributions du programme, par priorité ou mesure, versées à l'instrument financier et coûts de gestion supportés ou frais de gestion payés [article 46, paragraphe 2, points d) et e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
14. Montant total des contributions du programme engagées dans l'accord de financement (en EUR)	
14.1. dont contributions de Fonds ESI (en EUR)	
14.1.1. dont FEDER (en EUR) (facultatif)	
14.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR) (facultatif)	
14.1.3. dont FSE (en EUR) (facultatif)	
14.1.4. dont Feader (en EUR) (facultatif)	
14.1.5. dont FEAMP (en EUR) (facultatif)	
15. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier (en EUR)	0,00
15.1. dont montant des contributions de Fonds ESI (en EUR)	0,00
15.1.1. dont FEDER (en EUR)	
15.1.2. dont Fonds de cohésion (en EUR)	
15.1.3. dont FSE (en EUR)	
15.1.4. dont Feader (en EUR)	
15.1.5. dont FEAMP (en EUR)	
15.2. dont montant total du cofinancement national (en EUR)	
15.2.1. dont montant total du financement national public (en EUR)	
15.2.2. dont montant total du financement national privé (en EUR)	
16. Montant total des contributions du programme versées à l'instrument financier dans le cadre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) (en EUR)	
17. Montant total des coûts et frais de gestion payés par les contributions du programme (en EUR)	
17.1. dont rémunération de base (en EUR)	
17.2. dont rémunération sur la base de la performance (en EUR)	
18. Coûts ou frais de gestion capitalisés conformément à l'article 42, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
19. Bonifications d'intérêts ou contributions aux primes de garanties capitalisées conformément à l'article 42, paragraphe 1, point c), du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
20. Montant des contributions du programme pour les investissements de suivi dans les bénéficiaires finaux conformément à l'article 42, paragraphe 3, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
21. Apports de terrains et/ou d'immeubles à l'instrument financier conformément à l'article 37, paragraphe 10, du règlement (UE) n° 1303/2013 (uniquement pour le rapport final) (en EUR)	
V. Montant total du soutien versé aux bénéficiaires finaux, ou au bénéfice des bénéficiaires finaux, ou engagé pour les contrats de garantie, par l'instrument financier pour investissement dans les bénéficiaires finaux, par programme des Fonds ESI et par priorité ou mesure	

[article 46, paragraphe 2, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
VI. Performance de l'instrument financier et notamment les progrès accomplis dans sa mise en place et dans la sélection des organismes mettant en œuvre l'instrument financier (y compris l'organisme mettant en œuvre un fonds de fonds) [article 46, paragraphe 2, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
32. Indiquer si l'instrument financier était toujours opérationnel à la fin de l'année de référence	
32.1. Si l'instrument financier n'était pas opérationnel à la fin de l'année de référence, date de la liquidation.	
VII. Intérêts et autres gains générés par le soutien versé par les Fonds ESI à l'instrument financier, ressources du programme reversées aux instruments financiers à partir des investissements visés aux articles 43 et 44, et valeur des investissements en capital, par rapport aux années précédentes [article 46, paragraphe 2, points g) et i), du règlement n° 1303/2013]	
35. Intérêts et autres gains générés par des paiements des Fonds ESI à l'instrument financier (en EUR)	
36. Montants reversés à l'instrument financier attribuables au soutien des Fonds ESI avant la fin de l'année de référence (en EUR)	
36.1 dont remboursements de capital (en EUR)	
36.2. dont gains et autres rémunérations ou rendements (en EUR)	
37. Montant des ressources réutilisées qui ont été reversées à l'instrument financier et sont attribuables aux Fonds ESI	
37.1 dont montants payés pour la rémunération préférentielle des investisseurs privés agissant dans le cadre du principe de l'économie de marché qui fournissent les moyens de contrepartie au soutien des Fonds ESI à l'instrument financier ou qui participent à l'investissement au niveau du bénéficiaire final (en EUR)	
37.2. dont montants payés pour le remboursement des coûts de gestion supportés et pour le paiement des frais de gestion de l'instrument financier (en EUR)	
VIII. Progrès accomplis dans la réalisation de l'effet de levier escompté des investissements réalisés par l'instrument financier et valeur des investissements et participations [article 46, paragraphe 2, point h), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
38. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, levées par l'instrument financier (en EUR)	
38.1. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, engagées dans l'accord de financement avec l'organisme mettant en œuvre l'instrument financier (en EUR)	
38.2. Montant total d'autres contributions, hors Fonds ESI, versées à l'instrument financier (en EUR)	
38.2.1. dont contributions publiques (en EUR)	
38.2.2. dont contributions privées (en EUR)	
IX. Contribution de l'instrument financier à la réalisation des indicateurs de la priorité ou de la mesure concernée [article 46, paragraphe 2, point j), du règlement (UE) n° 1303/2013]	
41. Indicateur de réalisation (numéro de code et nom) auquel contribue l'instrument financier	CO03 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien financier autre que des subventions
41.1. Valeur cible de l'indicateur de réalisation	100,00

41.2. Valeur atteinte par l'instrument financier en liaison avec la valeur cible de l'indicateur de réalisation	0,00
---	------

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Coûts totaux éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations
--------	-----	--------------	---------------------------	------------------------	--	--	--	--------------------------	--	--	--	----------------------	--	--------------

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

Sans objet.

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

Sans objet.

10.2. Plans d'action communs

Progrès dans la réalisation des différentes phases des plans d'action communs

Sans objet.

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Principaux résultats et réalisations	Total des dépenses éligibles certifiées auprès de la Commission	Observations
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	--------------------------------------	---	--------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face

Sans objet.

PARTIE B

RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2017 ET 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphes 3 et 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

11. ÉVALUATION DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

11.1. Informations de la partie A et réalisation des objectifs du programme [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	01 - Soutenir et accompagner l'accès à l'emploi (Guadeloupe et Saint-Martin)
-----------------	--

--

Axe prioritaire	02 - Anticiper et accompagner les mutations économiques pour favoriser l'adaptation des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'emploi (Guadeloupe et saint-Martin)
-----------------	---

--

Axe prioritaire	03 - Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité (Guadeloupe)
-----------------	--

--

Axe prioritaire	04 - Lutter contre l'abandon scolaire et promouvoir l'accès à un enseignement primaire et secondaire de qualité pour tous (Guadeloupe)
-----------------	--

--

Axe prioritaire	05 - Promouvoir l'accès à l'emploi des jeunes (Saint-Martin)
-----------------	--

--

Axe prioritaire	06 - Promouvoir l'inclusion active (Saint-Martin)
-----------------	---

--

Axe prioritaire	07 - Lutter contre l'échec scolaire et renforcer l'accès à la qualification tout au long de la vie (Saint-Martin)
-----------------	---

--

Axe prioritaire	08 - Mettre les TIC au service du développement du territoire (Saint-Martin)
-----------------	--

--

Axe prioritaire	09 - Promouvoir l'innovation et la compétitivité des entreprises au service du développement économique et de l'emploi (Saint-Martin)
-----------------	---

--

Axe	10 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) dans le secteur des transports
-----	---

prioritaire	(Saint-Martin)
-------------	----------------

--

Axe prioritaire	11 - Assurer les bases d'un développement durable respectueux de l'environnement (Saint-Martin)
-----------------	---

--

Axe prioritaire	12 - Allocation de compensation des surcoûts (Saint-Martin)
-----------------	---

--

Axe prioritaire	13 - Assistance technique FSE (Guadeloupe et Saint-Martin)
-----------------	--

--

Axe prioritaire	14 - Assistance technique FEDER (Saint-Martin)
-----------------	--

--

11.2. Mesures spécifiques prises pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et prévenir la discrimination, en particulier concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, et les dispositions visant à garantir l'intégration de la dimension «hommes-femmes» au niveau du programme opérationnel et des opérations [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point e), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.3. Développement durable [article 50, paragraphe 4, et article 111, paragraphe 4, deuxième alinéa, point f), du règlement (UE) n° 1303/2013]

--

11.4. Communication des données relatives au soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique [article 50, paragraphe 4, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axe prioritaire	Montant du soutien affecté aux objectifs liés au changement climatique (en EUR)	Part de la dotation totale pour le programme opérationnel (%)
Total	0,00	0,00%

--

11.5. Rôle des partenaires dans la réalisation du programme

--

12. INFORMATIONS ET ÉVALUATION OBLIGATOIRES CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, PREMIER ALINÉA, POINTS A) ET B), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013

12.1. Les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan d'évaluation et le suivi donné aux résultats des évaluations

--

12.2. Les résultats des mesures d'information et de publicité relatives aux Fonds, prises en application de la stratégie de communication

--

13. ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 4, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013] (LES DONNÉES PEUVENT ÊTRE INCLUSES DANS LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016. — VOIR LE POINT 9 CI-DESSUS) (DONNÉES REQUISES DANS LE RAPPORT PRÉSENTÉ EN 2017 - OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AJOUTÉES, EN FONCTION DU CONTENU ET DES OBJECTIFS DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 111, PARAGRAPHE 4, DEUXIÈME ALINÉA, POINTS A), B), C), D), G) ET H), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

14.1. Progrès de la mise en œuvre de l'approche intégrée de développement territorial, y compris le développement des régions confrontées à des défis démographiques et des handicaps permanents ou naturels, les investissements territoriaux intégrés, le développement urbain durable et le développement local mené par les acteurs locaux, relevant du programme opérationnel

14.2. Les progrès accomplis dans la réalisation d'actions visant à renforcer les capacités des autorités nationales et des bénéficiaires à gérer et à utiliser les Fonds

14.3. Les progrès accomplis dans la réalisation d'éventuelles actions interrégionales et transnationales

14.4. Le cas échéant, la contribution aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes

Comme le prévoit le règlement (UE) n° 1303/2013, au paragraphe 3 de l'article 27, «Contenu des programmes», au paragraphe 3, point e), de l'article 96, «Contenu, adoption et modification des programmes opérationnels présentés au titre de l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», au paragraphe 3 et au paragraphe 4, point d), de l'article 111, «Rapports de mise en œuvre pour l'objectif "Investissement pour la croissance et l'emploi"», et à l'annexe 1, section 7.3, «Contribution des programmes principaux aux stratégies macrorégionales et aux stratégies relatives aux bassins maritimes», ce programme contribue à la/aux stratégie(s) macrorégionale(s) et/ou aux stratégies relatives aux bassins maritimes:

Item facultatif dans le cadre du rapport allégé.

- Stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique (EUSBSR)
- Stratégie de l'UE pour la région du Danube (EUSDR)
- Stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR)
- Stratégie de l'UE pour la région alpine (EUSALP)
- Stratégie par bassin maritime: plan d'action pour l'Atlantique (ATLSBS)

14.5. Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant

--

14.6. Les progrès accomplis dans l'exécution des mesures visant à répondre aux besoins spécifiques des zones géographiques les plus touchées par la pauvreté ou des groupes cibles les plus menacés de pauvreté, de discrimination ou d'exclusion sociale, et particulièrement des communautés marginalisées et des personnes handicapées, des chômeurs de longue durée et des jeunes sans emploi, en précisant, le cas échéant, les ressources financières utilisées

--

PARTIE C RAPPORTS PRÉSENTÉS EN 2019 ET RAPPORT FINAL DE MISE EN ŒUVRE
[article 50, paragraphe 5, du règlement (UE) n° 1303/2013]
15. INFORMATIONS FINANCIÈRES AU NIVEAU DE L'AXE PRIORITAIRE ET DU
PROGRAMME [ARTICLE 21, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 22, PARAGRAPHE 7, DU RÈGLEMENT (UE) N°
1303/2013]

16. CROISSANCE INTELLIGENTE, DURABLE ET INCLUSIVE (OPTION: RAPPORT D'AVANCEMENT)

Informations et analyses concernant la contribution du programme à l'application de la stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

--

17. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES — CADRE DE PERFORMANCE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2 DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Lorsque l'évaluation des progrès accomplis concernant les valeurs intermédiaires et cibles définies dans le cadre de performance démontre que certaines valeurs intermédiaires et cibles n'ont pas été atteintes, les États membres doivent donner les raisons sous-jacentes de cet échec dans le rapport de 2019 (pour les valeurs intermédiaires) et dans le rapport final de mise en œuvre (pour les valeurs cibles).

--

Documents

Intitulé du document	Type de document	Date du document	Référence locale	Référence de la Commission	Fichiers	Date d'envoi	Envoyé par
Réponse AG à la lettre d'observation CE _ RAMO 2017 ETAT version 2017.0	Résumé à l'intention des citoyens	30 nov. 2018		Ares(2018)6213594	Courrier réponse AG aux observations CE _ RAMO v2017.0 Annexe_ courrier réponse AG aux observations CE RAMO v2017.0	4 déc. 2018	nguefore
Résumé citoyen 2017 ETAT	Résumé à l'intention des citoyens	30 nov. 2018		Ares(2018)6213594	Résumé citoyen 2017 ETAT	4 déc. 2018	nguefore

